



Conseil économique et social

Distr. générale
1er décembre 2000
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-deuxième session

6-9 mars 2001

Point 6 e) de l'ordre du jour provisoire*

Activités non classées par secteurs : Rapport mondial sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le développement

Rapport des Amis de la Présidence de la Commission de statistique

Note du Secrétaire général

1. Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique un rapport établi par les Amis de la Présidence de la Commission de statistique, intitulé « Une évaluation des critiques d'ordre statistique formulées au sujet du *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, figurant en annexe. Ce rapport a été présenté au Bureau de la Commission conformément à sa demande, exprimée lors de sa trente et unième session¹. Le Bureau a décidé de transmettre ce rapport à la Commission pour examen.

Questions à examiner

2. La Commission souhaitera peut-être approuver ce rapport.

* E/CN.3/2001/1.

¹ *Documents officiels du Conseil économique et social, Supplément No 4 (E/2000/24)*, par. 42.

Annexe

Une évaluation des critiques d'ordre statistique formulées au sujet du *Rapport mondial sur le développement humain 1999*

Rapport des Amis de la Présidence de la Commission de statistique

Table des matières

| | <i>Paragraphes</i> | <i>Page</i> |
|---|--------------------|-------------|
| I. Contexte | 1–7 | 3 |
| II. Introduction | 8–15 | 4 |
| III. La base de la comparaison internationale | 16–30 | 6 |
| IV. Examen des critiques formulées par M. Castles | 31–48 | 13 |
| V. Conclusions | 49–63 | 28 |
| VI. Recommandations | 64–72 | 31 |
| Appendices | | |
| I. Document de séance établi par M. Castles | | 33 |
| II. Observations du Bureau du Rapport mondial sur le développement humain en réponse aux observations figurant dans le document de séance établi par M. Castles. | | 43 |

I. Contexte

1. À sa trente et unième session, la Commission de statistique a examiné un document de séance présenté par Ian Castles (Australie), qui contenait un certain nombre de critiques relatives au contenu statistique de l'édition de 1999 du *Rapport mondial sur le développement humain*, publié sous l'égide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). La Commission a reconnu l'importance du *Rapport mondial sur le développement humain* et sa contribution à la sensibilisation du public et des gouvernements aux questions liées au développement humain, et admis que la portée des critiques formulées justifiait leur examen par la Commission.

2. En conséquence, la Commission a approuvé la constitution d'un petit groupe, les Amis de la présidence de la Commission de statistique, qui aurait pour mission de donner un avis à son président quant aux points soulevés. Le mandat précis de ce groupe était le suivant :

« Sans pouvoir vérifier directement les conclusions qu'Ian Castles (Australie) a exposées à sa trente et unième session, la Commission de statistique a pris note de ses observations au sujet du *Rapport mondial sur le développement humain*. La Commission tient à veiller que le *Rapport* repose sur des éléments statistiques fiables. La Commission prie donc son président de désigner un petit groupe d'experts statisticiens chargé d'établir, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, un rapport sur l'exactitude des données statistiques contenues dans le *Rapport* en accordant une attention particulière aux points soulevés dans le document de travail établi par M. Castles, et de rendre compte de ses travaux au Bureau en juin 2000 au plus tard.

Elle autorise le Bureau à prendre les mesures de suivi qu'il jugera nécessaires. »

3. Membres du groupe :

Ian Macredie (Canada), Président
 Lamine Diop (Sénégal, représentant Afristat)
 Tim Holt (Royaume-Uni)
 Beat Hulliger (Suisse, représentant l'Institut international de statistique)
 Ko Oudhof (Pays-Bas)
 N. S. Sastry (Inde)

4. Le groupe a examiné le document de séance rédigé par M. Castles (voir appendice I) ainsi que les documents d'information connexes. Il a également examiné une réponse écrite du Bureau chargé d'établir le *Rapport mondial sur le développement humain* (voir appendice II), et tiré profit de discussions plus approfondies ainsi que de documents écrits complémentaires émanant de toutes les parties concernées, notamment de commentaires relatifs à la version préliminaire du rapport établi par le groupe.

5. Le groupe aimerait exprimer sa gratitude pour ces documents complémentaires qui lui ont été fort utiles. Cependant, il assume la responsabilité du contenu définitif du présent rapport.

6. Notre intention n'était pas d'effectuer une évaluation complète de l'ensemble des statistiques sur lesquelles s'appuie le *Rapport mondial sur le développement humain, 1999*. Notre mandat s'applique en effet spécifiquement aux critiques formulées par M. Castles au sujet de cette livraison du *Rapport*, et nous avons donc concentré nos efforts sur le contenu statistique et sur les implications de ses déclarations. Nous avons décidé qu'il convenait de prendre le terme « précision » dans une acception relativement large. Nous sommes partis d'une conception de la mesure de la qualité des données selon laquelle « précision » signifie « adéquation aux objectifs ». En d'autres termes, les données sélectionnées permettent-elles d'atteindre les objectifs du *Rapport*, et l'utilisation d'autres données a-t-elle été envisagée? De même, le fait que ces données sont imparfaites a-t-il été pris en compte comme il convient, et les lecteurs du *Rapport* en ont-ils été informés? Enfin, les statistiques communiquées par les divers pays membres se prêtent-elles suffisamment à la comparaison pour confirmer les conclusions du *Rapport*, ou pour être agrégées par groupes de pays, par régions ou à l'échelle mondiale?

7. D'autre part, bien que le mandat du groupe ne porte que sur l'édition de 1999 du *Rapport*, nous nous sommes efforcés pour chacune de nos recommandations, de la formuler de telle sorte qu'elle s'applique à l'établissement de rapports futurs.

II. Introduction

8. La promotion du développement humain à l'échelle mondiale constitue pour les Nations Unies une nécessité fondamentale. Faire en sorte que les habitants de tous les pays bénéficient de conditions de vie décentes et qui vont s'améliorant, qu'ils tirent parti de la croissance économique et du progrès social et qu'ils trouvent à s'accomplir pleinement sur le plan humain, voilà autant d'objectifs primordiaux. C'est pourquoi il est indispensable de mesurer de façon continue le développement humain, en s'appuyant sur des statistiques. Le *Rapport mondial sur le développement humain*, publié à cette fin chaque année depuis 1990, permet d'attirer l'attention du monde entier sur les progrès enregistrés sur le plan du développement humain et sur les inégalités qui subsistent. Chacun s'accorde à reconnaître sa valeur et, en raison de la réputation dont il jouit, il peut constituer un encouragement à l'adoption de mesures concrètes.

9. Chaque *Rapport* contient une large gamme de mesures statistiques portant sur différents aspects du développement humain, chaque année plus riches et détaillées. Au moment où les critiques ont été formulées, l'édition de 1999 du *Rapport* était la plus récente et la plus détaillée de la série. Durant la période au cours de laquelle nous avons procédé à notre examen de ces critiques, l'édition 2000 a été publiée, mais nous ne l'avons pas incluse dans nos travaux. Depuis 1990, chaque rapport présente des informations statistiques sur le développement humain et s'articule autour d'un thème différent, afin de mettre en lumière les diverses facettes du développement humain et de faire en sorte que chacune d'elles reçoive l'attention qu'elle mérite.

10. Notre objectif n'est pas de mettre en cause la nature des rapports, ni les thèmes autour desquels ils s'articulent. Le Bureau chargé de les établir et ses conseillers sont seuls juges en la matière. Nous nous concentrons plutôt sur l'utilisation des statistiques dans l'édition de 1999 (dans les limites de notre mandat). Selon nous, la question de la mesure du développement humain est si importante qu'elle doit

s'appuyer sur les pratiques statistiques les plus éprouvées; se dérober à cette exigence reviendrait à trahir les populations du monde. Les politiques en matière de développement humain devraient reposer sur les meilleures données existantes, recueillies avec rigueur et utilisées avec intégrité dans le but d'informer les responsables politiques de la planète.

11. Nous sommes conscients que le *Rapport* s'appuie pour une large part sur les données communiquées par les États Membres à d'autres organisations internationales, qui les transmettent elles-mêmes au Bureau chargé d'établir le *Rapport mondial sur le développement humain*. La qualité des données de base dépend donc des vérifications effectuées par ces organisations. En revanche, la vérification de la qualité de l'utilisation de ces données dans le cadre du *Rapport* aux fins de mise au point d'indicateurs et à l'appui des textes relève directement du Bureau. Certaines de nos recommandations visent à renforcer sa capacité à cet égard, et nous sommes conscients qu'elles rendront nécessaire l'engagement de ressources supplémentaires. Selon nous, ce renforcement, essentiel, pourrait être facilité par une bonne connaissance des mesures de vérification de la qualité des données en vigueur au sein d'autres organisations. Le personnel du Bureau s'en inspirerait alors pour utiliser au mieux les données dans le cadre du *Rapport*. **Une interaction plus soutenue et plus régulière entre le personnel du Bureau et ces organisations est donc nécessaire, et nous recommandons (voir par. 69, recommandation 6) que le personnel du Bureau s'emploie à la développer.**

12. Selon nous, les données de base utilisées pour mesurer de façon continue le développement humain par les diverses organisations internationales qui établissent des rapports à ce sujet ou sur des questions connexes devraient être aussi homogènes que possible. Nous observons, par exemple, que la liste des pays regroupés sous l'appellation de « pays les moins avancés » varie d'une organisation internationale à l'autre. De toute évidence, aucune organisation en particulier n'est responsable de cette discordance, mais une meilleure coordination permettrait d'y remédier. Bien qu'il ne nous appartienne pas d'émettre quelque recommandation que ce soit sur ce point, nous espérons que le Comité administratif de coordination en prendra note.

13. Conçu par le Bureau chargé d'établir le *Rapport mondial sur le développement humain*, l'indicateur du développement humain (IDH) est le principal outil de mesure des progrès des capacités humaines de base. Il comporte trois éléments : la longévité et la santé (mesurées d'après l'espérance de vie à la naissance), le savoir (mesuré par un indicateur alliant le taux d'alphabétisation des adultes et le taux brut de scolarisation combiné) et un niveau de vie décent (mesuré d'après le PIB réel par habitant, exprimé en parité de pouvoir d'achat ou PPA). L'IDH met l'accent sur les résultats des activités humaines et c'est un instrument de mesure plus large que le revenu par habitant pour évaluer le bien-être humain. Les diverses composantes de l'IDH sont décrites en détail dans l'édition de 1999 du *Rapport* (p. 159 et 160).

14. En outre, le Bureau chargé d'établir le *Rapport mondial sur le développement humain* a élaboré un certain nombre d'indicateurs complémentaires, tels que l'indicateur sexospécifique du développement (ISDH) et les indicateurs de la pauvreté (IPH-1 et IPH-2). Au fil des années, les composantes de chacun de ces indicateurs ont été modifiées et ont évolué au fur et à mesure des progrès méthodologiques. Ils sont également décrits en détail dans l'édition de 1999 du *Rapport* (p. 160 à 163).

15. Nous n'avons pas remis en question la structure ni l'objectif de base de l'IDH et des indicateurs connexes. En effet, chaque fois que l'on tente de réduire une question complexe à une mesure ou à un indicateur statistique unique, on prend le risque de simplifier à l'extrême son interprétation, voire de se priver d'en comprendre toutes les implications. Amartya Sen a également appelé l'attention sur ce risque dans sa contribution à l'édition de 1999 du *Rapport*. Les critiques formulées par M. Castles dans le document de séance (voir appendice I) se concentrent sur le *Rapport* proprement dit, ainsi que sur l'IDH et les indicateurs connexes. C'est dans ces limites que se situent nos commentaires.

III. La base de la comparaison internationale

16. À la base de certaines des critiques les plus importantes formulées par M. Castles, on trouve une question fondamentale : comment procéder à des comparaisons internationales de statistiques économiques nationales? En d'autres termes, comment peut-on intégrer à une même unité de mesure le revenu par habitant, les résultats économiques ou le niveau de vie enregistrés dans des pays différents, chacun de ces pays procédant à des estimations en monnaie nationale?

17. C'est une question importante qui a des répercussions en profondeur sur les comparaisons internationales. À titre d'exemple, on peut lire dans l'édition de 1999 du *Rapport* qu'à la fin des années 90, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches se partageait 86 % du PIB mondial. Selon M. Castles, ce pourcentage serait en réalité compris entre 60 et 65 %. Dans cette même édition du *Rapport*, on lit que le différentiel de revenu par habitant [produit national brut (PNB)] entre les pays où vit le quintile le plus riche de la population mondiale et les pays où vit le quintile le plus pauvre est passé de 30 contre 1 en 1960 à 60 contre 1 en 1970 et à 74 contre 1 en 1995. Selon M. Castles, ce différentiel serait en réalité passé de 12 contre 1 en 1960 à 18 contre 1 en 1990 et à 16 contre 1 en 1997. Selon lui, donc, non seulement ces écarts de revenus sont bien inférieurs à ce qu'avance l'édition de 1999 du *Rapport*, mais la tendance à la hausse qui se dessine clairement dans les chiffres qui y sont mentionnés n'apparaît pas dans les mesures exprimées en PPA.

18. Il s'agit là d'un aspect si important de la différence entre l'appréciation du Bureau chargé d'établir le *Rapport mondial sur le développement humain* et celle de M. Castles que nous lui consacrerons la présente section, avant d'examiner une par une les critiques formulées par ce dernier.

19. Il s'agit de déterminer si la conversion des valeurs exprimées en monnaies nationales en une unité commune (par exemple le dollar des États-Unis) devrait s'opérer sur la base des taux de change des différentes monnaies ou sur celle de la parité de pouvoir d'achat.

20. Le taux de change de chaque monnaie est déterminé par les marchés financiers internationaux et reflète les forces qui s'y exercent. En vérité, dans le monde moderne, ils ne sont guère affectés par le commerce international ni par les échanges de biens et de services sur les marchés mondiaux. La seconde démarche consiste à s'appuyer sur les parités de pouvoir d'achat afin de faire en sorte que les prix pratiqués par chaque pays soient comparables au plan international. On obtient alors une équivalence de la valeur du revenu national ou des résultats économiques d'un pays à l'autre. Selon cette approche, les PPA permettent d'obtenir une évaluation interna-

tionale de ce qu'une monnaie locale permet d'acheter au sein du pays (voir *Manuel du Programme de comparaison internationale* des Nations Unies et références y incluses, New York, 1992).

21. Les parités de pouvoir d'achat sont l'expression des relations entre monnaies. En conséquence, toute monnaie pour laquelle les PPA sont disponibles peut être convertie en toute autre monnaie pour laquelle les PPA sont également disponibles. Afin de procéder à une comparaison entre plusieurs pays, il est nécessaire de choisir une unité commune en laquelle convertir toutes les autres monnaies. Tout au long du présent rapport, nous utiliserons le dollar des États-Unis comme unité commune dans laquelle toutes les mesures nationales seront exprimées. Ce choix est arbitraire et toute autre monnaie aurait pu être utilisée. Il n'influe en rien sur notre examen des questions fondamentales ni sur nos conclusions et recommandations.

Rapport PPA/Taux de change

Rang selon l'indicateur du développement humain

22. De toute évidence, compte tenu des discordances entre les chiffres mentionnés au paragraphe 17 ci-avant, le choix du taux de change ou de la PPA pour convertir les mesures nationales en une unité commune n'est pas anodin, car il a une influence sur le rang du pays considéré selon l'indicateur du développement humain, en particulier dans le cas des pays en développement. Le graphique l'atteste, qui montre le rang selon l'IDH occupé par chaque pays en fonction du rapport entre facteurs de conversion (taux de change par rapport au dollar des États-Unis ou PPA). Les pays les plus industrialisés occupent les 20 places les plus basses sur la partie gauche du graphique. Pour ces pays, le rapport entre facteurs de conversion est proche de 1. Cependant, ce rapport est supérieur à 1 – souvent de beaucoup – dans le cas des pays en développement. Plus un pays se situe à droite sur le graphique, plus son rang selon l'IDH est bas, aussi les pays les moins avancés se situent-ils tout à fait à droite. La pente ascendante de la courbe signifie que, d'une manière générale, plus ce rapport est élevé, plus le rang selon l'IDH est bas. Dans le cas des pays les moins avancés, ce rapport peut atteindre 4, voire davantage. En conséquence, lorsque le rapport avoisine 1, une comparaison du revenu par habitant, des résultats économiques ou du niveau de vie aux États-Unis et de ceux observés, par exemple, dans un grand pays européen donnerait des résultats pratiquement similaires, que la conversion soit effectuée sur la base du taux de change par rapport au dollar des États-Unis ou sur celle de la PPA. Même dans ce cas, le rapport peut fluctuer de temps à autre car les taux de change varient. Cependant, une comparaison similaire entre les États-Unis, ou un pays quelconque choisi parmi les plus industrialisés, et l'un des pays les moins avancés donnerait des résultats très différents. Dans ce cas, le résultat de la conversion du revenu par habitant opérée sur la base de la PPA pourrait être jusqu'à quatre fois plus élevé que sur la base des taux de change par rapport au dollar des États-Unis. C'est la raison pour laquelle le choix du facteur de conversion a un effet significatif sur la position de l'ensemble des pays en développement par rapport aux pays développés, encore accentué récemment par le renforcement du dollar aux dépens d'autres monnaies.

23. Dans sa réponse aux critiques formulées par M. Castles (voir appendice II), le Bureau chargé d'établir le *Rapport mondial sur le développement humain* convient, comme M. Castles et la plupart des économistes du développement, qu'il est préférable de se fonder sur la PPA par habitant pour comparer les niveaux de vie. De fait, depuis 1990, le PIB par habitant est exprimé dans le cadre de l'IDH sur la base de la PPA afin de déterminer s'il permet un niveau de vie décent. En outre, la conversion sur la base de la PPA est utilisée pour déterminer l'ISDH, l'IPH ou encore l'indicateur de la participation des femmes (IPF), c'est-à-dire les principaux indicateurs statistiques qui figurent dans le *Rapport*. En revanche, pour la comparaison la plus importante, à savoir la contribution au revenu mondial, qui apparaît dans le corps du *Rapport* et au paragraphe 17 ci-dessus, la conversion a été opérée sur la base du taux de change par rapport au dollar des États-Unis.

24. Le Bureau s'appuie sur deux arguments pour défendre l'utilisation de la conversion sur la base du taux de change dans le corps du *Rapport*. En premier lieu, bien que la conversion sur la base de la PPA soit généralement préférée pour compa-

rer les niveaux de vie, il affirme qu'en dernière analyse, cette question est une affaire de jugement économique, et non d'objectivité statistique. En second lieu, il met l'accent sur la marginalisation des pays en développement et affirme qu'à cette fin, le recours au taux de change par rapport au dollar des États-Unis est souvent plus approprié, comme c'était le cas dans le cadre de l'édition de 1999 du *Rapport*, dont le thème principal était la marginalisation des pays les plus pauvres et les moins avancés.

25. Selon nous, plusieurs arguments de poids plaident en faveur de l'utilisation de la PPA plutôt que du taux de change par rapport au dollar des États-Unis en ce qui concerne les phénomènes économiques du secteur réel (par opposition au secteur financier), comme la comparaison des niveaux de vie (tels que les reflète le PIB par habitant) et, par extension, pour la comparaison des résultats économiques (PIB) et du revenu national (PIB ou PIB par habitant). Nous pensons que cette pratique est largement acceptée par les économistes du développement. Ce point de vue est confirmé par un document émanant d'Ian Castles, qui présente une série de comparaisons entre le Japon et la Chine, portant notamment sur la consommation par habitant de divers produits et sur le PIB par habitant – la conversion étant opérée à la fois sur la base de la PPA et sur celle du taux de change. Nous avons procédé de la même manière pour effectuer des comparaisons bilatérales entre pays de la même région (voir tableau). Si les résultats ne sont pas, d'une manière générale, aussi frappants que dans le cas de la comparaison entre Japon et Chine choisie par M. Castles, des constantes se dégagent. Ainsi, pour ce qui est de la consommation de denrées alimentaires, qui est inélastique par rapport aux prix, le rapport avoisine 1, cette consommation étant légèrement plus importante dans les pays dont le PIB par habitant est plus élevé. Les rapports sont beaucoup plus élevés dans le cas de produits qui dépendent du revenu disponible et dont la demande est élastique par rapport aux prix, comme les téléviseurs ou les micro-ordinateurs. En général, les comparaisons entre deux pays au moyen de la PPA suivent ce modèle même si les rapports sont plus élevés dans le cas de la consommation alimentaire et plus faibles dans celui des biens technologiques, ce qui n'est guère surprenant. Par contre, les comparaisons effectuées au moyen des taux de change aboutissent à des rapports beaucoup plus élevés et, bien souvent, ne correspondent pas à la consommation réelle, même dans le cas de produits tels que micro-ordinateurs et téléviseurs. La mesure effectuée au moyen de la PPA semble donc plus cohérente par rapport aux autres mesures, et aussi plus pertinente compte tenu des objectifs.

Tableau
Comparaisons internationales : mesure de la production ou de l'utilisation de biens et services par habitant

| <i>Comparaison</i> | <i>Apport calorique journalier par habitant, 1996</i> | <i>Apport lipidique journalier par habitant, total, 1996 (grammes)^a</i> | <i>Apport protéique journalier, total, 1996 (grammes)^a</i> | <i>Indicateur de PIB</i> | <i>Téléviseurs, pour 1 000 habitants, 1996</i> | <i>Émissions de dioxyde de carbone par habitant, 1996 (tonnes)</i> | <i>Consommation d'énergie commerciale (en équivalent pétrole) par habitant, 1996 (kilogrammes)</i> | <i>Consommation d'électricité par habitant, 1996</i> | <i>Lignes téléphoniques principales, pour 1 000 habitants, 1996</i> | <i>Voyages touristiques internationaux (départs), pour 1 000 habitants, 1996</i> | <i>Micro-ordinateurs, par habitant</i> | <i>PIB réel par habitant, 1997 (PPA)</i> | <i>PIB par habitant, 1997 (dollars É.-U.)</i> |
|---|---|--|---|--------------------------|--|--|--|--|---|--|--|--|---|
| Japon/Chine | 1,0 | 1,3 | 1,3 | 1,6 | 2,8 | 3,3 | 4,5 | 9,1 | 10,9 | 32,6 | 42,7 | 7,7 | 45,9 |
| Singapour/ Indonésie | | | | 1,6 | 1,6 | 16,3 | 11,7 | 18,8 | 24,4 | 111,0 | 45,2 | 8,2 | 26,8 |
| République de Corée/Viet Nam | 1,3 | 2,3 | 1,5 | 1,7 | 1,8 | 0,8 | 8,0 | 23,1 | 26,9 | | 39,9 | 8,3 | 29,8 |
| Mexique/ Nicaragua | 1,3 | 1,8 | 1,6 | 1,5 | 1,1 | 5,3 | 2,9 | 3,9 | 3,7 | 1,6 | | 4,2 | 10,0 |
| Afrique du Sud/ Mozambique | 1,6 | 2,4 | 2,1 | 2,2 | 41,0 | 69,0 | 5,2 | 58,9 | 33,3 | | 47,1 | 10,0 | 21,9 |
| Afrique du Sud/ République centrafricaine | 1,5 | 1,2 | 1,6 | 1,7 | 24,6 | 69,0 | | 125,4 | 33,3 | 0,8 | | 5,5 | 11,3 |
| Brésil/Équateur | 1,1 | 0,8 | 1,3 | 1,1 | 2,0 | 0,8 | 1,4 | 2,6 | 1,3 | | 4,7 | 1,3 | 3,0 |
| Trinité-et-Tobago/ Haïti | 1,5 | 2,4 | 1,5 | 1,7 | 63,6 | 86,0 | 22,9 | 40,2 | 21,0 | 11,5 | | 5,4 | 12,6 |
| Seychelles/ Sri Lanka | 1,1 | 1,5 | 1,5 | 1,4 | 2,3 | 5,8 | | 7,2 | 14,0 | 98,0 | | 3,3 | 6,1 |
| Seychelles/Inde | 1,0 | 1,6 | 1,3 | 1,6 | 3,0 | 2,1 | | 3,0 | 13,1 | | 10,3 | 4,9 | 12,7 |
| Koweït/Jordanie | 1,1 | 1,2 | 1,4 | 1,6 | | 10,1 | 7,9 | 14,2 | 3,9 | | 3,4 | 7,3 | 15,6 |
| Liban/Jordanie | 1,2 | 1,4 | 1,2 | 1,2 | | 1,8 | 1,1 | 1,7 | 2,5 | 19,0 | | 1,7 | 4,2 |
| Égypte/Éthiopie | 1,8 | 2,6 | 1,5 | 2,1 | 31,5 | | 2,2 | 36,4 | 16,7 | 41,9 | | 6,0 | 10,6 |
| Maurice/ Madagascar | 1,5 | 2,6 | 1,7 | 2,1 | | 15,0 | | 25,3 | 54,0 | | | 10,0 | 16,7 |

26. Le Bureau reconnaît que la conversion au moyen de la PPA convient mieux aux comparaisons portant sur le niveau de vie et l'utilise pour établir ses principaux indicateurs. Pourtant, dans toutes les éditions du *Rapport* (et pas seulement dans celle de 1999), quel que soit le thème retenu, la répartition de la contribution au revenu mondial qui figure en début de rapport et dans le corps du texte a été établie sur la base du taux de change par rapport au dollar des États-Unis. Si la PPA constitue effectivement le meilleur facteur de conversion pour les comparaisons relatives au niveau de vie, nous ne pouvons comprendre pourquoi des comparaisons établies sur cette base n'apparaissent pas plus fréquemment dans les statistiques en début de rapport et dans le corps du texte.

27. Cependant, le Bureau mentionne deux inconvénients importants liés à la conversion sur la base de la PPA, ce qui exige une réponse de notre part. La première objection porte sur la question de la qualité des instruments utilisés pour établir les données de base, de la collecte des données et du calcul des PPA. La seconde porte sur la question des pays considérés. Nous reconnaissons l'existence de ces problèmes et nous convenons qu'il s'agit là de questions importantes, mais pas au point, selon nous, de justifier le recours de préférence au taux de change par rapport au dollar des États-Unis. Il ne fait nul doute que la qualité des méthodes de détermination des PPA doit être améliorée; plusieurs rapports récents ont d'ailleurs abordé cette question (voir OCDE, « Review of the OECD-Eurostat PPP Programme », 1997; « Évaluation du Programme de comparaison internationale », document de la Commission de statistique, 1998; « Observations de la Banque mondiale sur le rapport d'évaluation du Programme de comparaison internationale », document de la Commission de statistique, 1999). Depuis longtemps, la Banque mondiale plaide en faveur d'indicateurs reposant sur les PPA et elle n'a pas ménagé ses efforts pour améliorer leur précision. La Commission de statistique a examiné cette question et apporté son appui aux propositions visant à renforcer le Programme de comparaison internationale. Il est nécessaire d'améliorer encore la qualité de ce programme et nous nous associons aux appels en faveur de son renforcement. Cependant, si la conversion au moyen de la PPA est jugée préférable, la question de la qualité ne justifie pas à elle seule que l'on abandonne cette méthode au profit de la conversion sur la base du taux de change par rapport au dollar des États-Unis, qui aboutit dans certains cas à des estimations d'une valeur plus de trois fois moindre pour les pays les moins avancés. Étant donné les différences considérables observées selon que l'une ou l'autre méthode est utilisée, le fait d'utiliser la mauvaise méthode parce qu'elle est plus précise ne satisfait pas au critère d'« adéquation aux objectifs ». Nous notons en outre que, dans le cas des 174 pays figurant sur les tableaux de l'édition de 1999 du *Rapport*, le Bureau a utilisé la conversion au moyen de la PPA pour le calcul de l'IDH, de l'IPF, de l'IPH et d'autres indicateurs connexes (certes, nous reconnaissons que la Banque mondiale détermine la valeur de certains d'entre eux à l'aide de modèles économétriques plutôt qu'au moyen de la collecte directe de données). Si le critère de qualité surpasse tous les autres, il est difficile de comprendre pourquoi la conversion au moyen de la PPA est utilisée pour établir les principaux indicateurs contenus dans le *Rapport*. Cette utilisation pose également des problèmes en ce qui concerne la question de la couverture : les 174 pays mentionnés représentent près de 5 milliards 750 millions de personnes. On estime que les 13 autres pays au sujet desquels seuls des indicateurs de base sont fournis comptent quelque 70 millions d'habitants.

28. Le Bureau chargé d'établir le *Rapport mondial sur le développement humain* affirme que si l'accent est mis sur la marginalisation des pays en développement, la conversion sur la base du taux de change par rapport au dollar des États-Unis est souvent plus appropriée. Nous ne connaissons aucune définition précise du concept de marginalisation, mais d'après le texte du *Rapport*, elle a trait à l'accès au commerce mondial et aux nouvelles technologies, aux relations et à la coopération internationales (multilatérales), etc. De toute évidence, il s'agit là d'une question importante et des mesures statistiques rendant compte de ses divers aspects de façon appropriée seraient très utiles. Cependant, la majorité de la production d'un pays est destinée à la consommation intérieure, non au commerce mondial et, partant, il est difficile de trouver une quelconque justification à la conversion de l'ensemble du PIB d'un pays sur la base du taux de change par rapport au dollar des États-Unis. À notre connaissance, aucune évolution en faveur de ce type de conversion n'est perceptible dans les études consacrées à l'économie du développement.

29. Quoi qu'il en soit, le recours aux taux de change est approprié dans certains cas, par exemple pour exprimer le montant de la dette internationale d'un pays par rapport à son PIB. Il est également pertinent pour les transactions financières internationales, en particulier lorsque les pays ont accès aux marchés internationaux, de biens et de services, car ce sont les taux de change, qui déterminent le prix à payer et le coût des biens importés, qui se reflètent dans le prix intérieur – et donc dans la comparaison opérée sur la base des PPA – proportionnellement à la dépense à laquelle ils auront donné lieu. C'est pourquoi, en principe du moins, l'impact du taux de change devrait se refléter de façon appropriée lorsque la PPA est utilisée comme facteur de conversion. Néanmoins, nous reconnaissons que le taux de change peut être perçu comme un obstacle considérable lorsqu'un pays tente d'accéder à des produits de haute technologie et à des services spécialisés en provenance de nations industrialisées. Il serait souhaitable de concevoir des mesures statistiques pertinentes à cet égard. Mais l'utilisation du taux de change par rapport au dollar des États-Unis plutôt que de la PPA en guise de facteur de conversion pour le PIB par habitant et les estimations du revenu national, adoptée dans l'édition de 1999 du *Rapport* et dans les livraisons précédentes, ne semble pas être la meilleure solution.

30. En conclusion, nous pensons que l'utilisation systématique de deux facteurs de conversion différents – la PPA pour les principaux indicateurs mentionnés dans le *Rapport* et le taux de change par rapport au dollar des États-Unis pour la contribution au revenu mondial qui apparaît dans le corps du texte et en début de rapport – n'est pas appropriée. **Selon nous, la PPA est communément acceptée comme la meilleure base pour les comparaisons des niveaux de vie, aussi recommandons-nous qu'elle soit utilisée dans l'ensemble du *Rapport*, car elle l'est déjà pour les principaux indicateurs (voir par. 64, recommandation 1). Il serait en outre utile de définir le concept de marginalisation et nous recommandons également d'élaborer des indicateurs statistiques appropriés en complément plutôt qu'en remplacement de la conversion du PIB par habitant sur la base de la PPA (voir par. 65, recommandation 2).**

IV. Examen des critiques formulées par M. Castles

31. Chacune des critiques formulées par M. Castles reproduites en intégralité en caractères gras est examinée dans les paragraphes ci-après.

32. 1) Part des pays riches dans la production mondiale

À la fin des années 90, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches se partageaient...86 % du PIB mondial... (p. 3 et diagramme p. 2).

- La proportion se situe plutôt aux alentours de 60-65 %. En 1996, le Secrétaire de la CNUCED, se fondant sur des données fournies par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, a estimé que les 20 % les plus riches de la population mondiale classés en fonction du PIB réel par habitant et des parités de pouvoir d'achat (PPA) en dollars avaient produit 64,4 % du PIB mondial en 1960 et 63,7 % en 1991 (Les Pays les moins avancés : *Rapport 1996*, p. v).
- Les premiers rapports mondiaux sur le développement humain ont insisté sur le fait que la part du PIB mondial produit par les 20 % les plus riches de la population mondiale était passée de 70 % en 1960 à largement plus de 80 % à la fin des années 80. L'affirmation selon laquelle elle atteindrait maintenant 86 % ne résiste pas à l'examen : son corollaire serait que 80 % de la population produit seulement 14 % du PIB mondial.
- En réalité, une proportion légèrement plus restreinte – 75 % de la population mondiale vivant dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, selon la définition de la Banque mondiale – a produit 63 % des céréales et 81 % des racines et tubercules en 1995, et 44 % de l'énergie commerciale (pour une consommation équivalant à 38 %) en 1997 (Banque Mondiale, *World Development Indicators 1995 et 1997*).
- Six pays en développement (Chine, Indonésie, Thaïlande, Brésil et Turquie) produisaient à eux seuls plus de 25 % du PIB mondial en 1997, selon les estimations de Angus Maddison et les données ayant servi à l'établissement des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI et les indicateurs du développement mondial (*World Development Indicators*) de la Banque mondiale. Or, aucun de ces pays (sans même parler des autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine) ne se classe parmi le quintile des pays les plus riches.

2) Part des pays pauvres dans la production mondiale

« À la fin des années 90, ... le quintile le plus pauvre de la population mondiale contribuait pour à peine 1 % à la production mondiale... » (p. 3, et diagramme p. 2).

- Compte tenu des disparités de prix entre les pays, le cinquième le plus pauvre de la population contribue pour environ 4 % à la production mondiale contre 3,6 % en 1991, selon les estimations de la CNUCED citées précédemment.

- Selon le *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, le PIB réel moyen par habitant des pays les moins avancés, soit environ 10 % de la population mondiale (tableau 16, p. 200), équivalait à 15,7 % de la moyenne mondiale en 1997 (tableau 1, p. 137).
- Cela signifie que les « 20 % les plus pauvres » assurent plus de 3 % du PIB mondial, même si les pays qui appartiennent à ce groupe sans pour autant être classés parmi les pays les moins avancés sont aussi pauvres que ces derniers.

32.1 Bien que M. Castles ne le dise pas explicitement dans son document, sa critique porte principalement sur le choix du taux de change par rapport au dollar des États-Unis plutôt que de la PPA comme facteur de conversion. Les autres arguments sont simplement là pour renforcer ce point. Le Bureau a déjà longuement répondu à ce type de critique (voir appendice II), mais reconnaît toutefois qu'il s'agit là d'une question essentielle.

32.2 Globalement, et pour les raisons indiquées dans la section précédente, nous sommes favorables à l'utilisation de la PPA aussi bien pour ce qui concerne les indices (comme c'est actuellement le cas) que pour le corps du texte et les graphiques et tableaux auxquels il renvoie dans chacun des rapports. La PPA devrait être utilisée pour comparer la production économique, le revenu national et les niveaux de vie et être l'un des éléments essentiels de l'évaluation du développement humain dans le monde. Toutefois, il serait utile de disposer de mesures supplémentaires permettant d'étayer le phénomène de marginalisation si ces mesures pouvaient être définies et appliquées dans le cadre du développement économique.

33. 3) Le fossé entre les riches et les pauvres

« Aujourd'hui, les inégalités de revenu et de niveau de vie à l'échelle planétaire atteignent des proportions grotesques. Le différentiel de revenu par habitant (PNB) entre les pays représentant le cinquième de la population mondiale le plus riche et le cinquième le plus pauvre est passé de 30 contre 1 en 1960, à 60 contre 1 en 1990 et à 74 contre 1 en 1995 » (p. 104).

- Cette affirmation figurait déjà dans le *Rapport 1992* et a été réfutée par la CNUCED dans le rapport cité précédemment.
- Selon les estimations concernant le PIB réel (converti sur la base de la PPA) qui figurent dans les rapports mondiaux successifs, l'écart de revenu entre le cinquième de la population mondiale le plus riche et le cinquième le plus pauvre, dont le classement a été établi en fonction de la moyenne pour chaque pays, était de 12 contre 1 en 1960, 18 contre 1 en 1990 et 16 contre 1 en 1997.
- Tous les experts s'accordent à dire que les estimations qui ne tiennent pas compte des différences de prix ne peuvent pas servir à comparer le niveau de vie ou le développement humain.
- Quoiqu'il en soit, on relève des incohérences dans les chiffres cités dans le *Rapport mondial*. L'écart de revenu de 74 à 1 est censé se rapporter à 1997 d'après le chapitre intitulé « Vue d'ensemble » du *Rapport 1999* (p. 3) et à 1995 si l'on en croit le texte figurant à la page 104 du même rapport; or, selon le *Rapport 1998*, l'écart pour 1995 était de 82 à 1.

33.1 La principale question qui est posée ici est à nouveau celle de la conversion au moyen de la PPA. Le rapport de la CNUCED ne remet pas en cause les données figurant dans le *Rapport* sur le développement humain, mais il utilise la PPA comme facteur de conversion, ce qui est conforme aux préférences exprimées par M. Castles. C'est ainsi qu'ont été obtenus les chiffres mentionnés au deuxième alinéa ci-dessus. Par ailleurs, le Bureau reconnaît qu'il est préférable d'utiliser la PPA pour comparer les niveaux de vie. Enfin, en ce qui concerne le quatrième alinéa, il ne s'agit pas d'incohérence mais simplement d'une erreur typographique, qui révèle cependant un contrôle de qualité insuffisant lors de la préparation du manuscrit, et cette question fait l'objet de la recommandation 7 (voir par. 70 ci-dessous).

33.2 En outre, certains lecteurs pourraient être perturbés par l'utilisation du mot « fossé » et considérer qu'il s'agit d'une différence absolue entre deux valeurs alors qu'il s'agit en fait, comme indiqué dans le *Rapport*, d'un rapport entre deux valeurs. Compte tenu des niveaux de départ, il est parfaitement possible que malgré un taux de croissance plus rapide un pays appartenant au cinquième le plus pauvre voit l'écart avec un autre pays appartenant au cinquième le plus riche se creuser en termes absolus. C'est pourquoi il peut être justifié de dire que le fossé se creuse, même lorsque le PIB par habitant est calculé au moyen de la PPA, même si à l'évidence cela n'était pas le but recherché. **Nous recommandons que lors des prochaines livraisons du *Rapport*, le libellé retenu évite toute confusion à ce sujet (voir par. 71, recommandation 8).**

33.3 Bien que M. Castles n'ait pas formulé d'observations à ce sujet, le texte et le tableau qui l'accompagnent (tableau 6) devraient porter sur les mêmes périodes.

34. 4) Le développement humain dans les pays les moins avancés

« La marginalisation des pays les moins avancés se poursuit, et s'accélère même sous l'effet de la crise asiatique » (p. 105).

- **Le développement humain des pays les moins avancés (PMA) a progressé à des rythmes très différents ces dernières années.**
- **D'après les estimations des services du FMI publiées dans les *Perspectives de l'économie mondiale 1999*, le PIB réel par habitant dans les pays les moins avancés (qui est très faible en valeur absolue) a augmenté plus rapidement que celui des sept principaux pays industrialisés (Groupe des Sept). Cela sera encore le cas en 2000, pour la sixième année consécutive. Compte tenu d'un accroissement de la population totale des pays les moins avancés de 2,5 % par an (chiffres de l'Organisation des Nations Unies), on déduit des estimations du FMI que le PIB réel par habitant dans les PMA a augmenté de 3,7 % en 1995 (G7 : 1,6 %), 3,1 % en 1996 (G7 : 2,3 %), 2,5 % en 1997 (G7 : 2,3 %), 2,0 % en 1998 (G7 : 1,7 %), 2,7 % en 1999 (G7 : 2,0 %) et 2,8 % en 2000 (G7 : 1,9 %).**
- **Les chiffres de l'UNESCO montrent qu'entre 1985 et 1996 le taux brut de scolarisation dans les PMA a augmenté de 48 % dans l'enseignement primaire, de 55 % dans l'enseignement secondaire et de 70 % dans l'enseignement supérieur (UNESCO *Annuaire statistique 1998*, p. 2 à 12).**

34.1 M. Castles aborde ici un certain nombre de points qui sont liés au choix du dollar des États-Unis ou de la PPA mais qui vont cependant au-delà de cette seule question.

34.2 Tout d'abord, la référence aux effets de la crise asiatique n'est pas du même ordre que l'essentiel du rapport. Plus concrètement, elle repose sur des prévisions réalisées trop peu de temps après le début de la crise pour disposer des diverses statistiques économiques permettant d'en évaluer l'impact véritable. Le Bureau reconnaît que cette référence aurait été mieux à sa place au chapitre 1, où l'utilisation de prévisions aurait été plus claire. Compte tenu de la nature du *Rapport*, il pourrait souhaiter utiliser pour des événements récents des prévisions quand il n'existe pas encore de données statistiques solides. **Nous recommandons que dans de pareils cas le texte tienne compte de cette incertitude supplémentaire et de la baisse de qualité que cela implique (voir par. 66, recommandation 3) (on trouvera au paragraphe 37 ci-dessus plus de précisions sur notre position quant à l'utilisation des prévisions).**

34.3 Vient ensuite la question de savoir si la « marginalisation » s'accroît. À l'évidence, le taux de développement humain a présenté des écarts très importants entre les divers PMA au cours des dernières années. Il n'en reste pas moins qu'en moyenne le taux de croissance du PIB par habitant a été plus rapide dans les PMA que dans les pays développés, même en tenant compte de l'accroissement démographique plus rapide. Cela devrait donc se traduire par un resserrement de l'écart de la composante « PIB par habitant » de l'indicateur. Bien entendu, ce resserrement peut être très faible par rapport à l'écart qui existe entre les différents groupes de pays, et il est normal de le souligner. Même 10 années ou plus d'une croissance économique légèrement plus rapide que dans les pays développés ne suffisent pas nécessairement à combler l'écart avec ces derniers autant que les décideurs le souhaiteraient. D'un point de vue purement économique cependant, on devrait observer un resserrement. Or, cela n'est pas le cas en raison du choix fait concernant le facteur de conversion, à savoir le taux de change du dollar des États-Unis : si l'augmentation de la valeur du dollar est supérieure à la différence de taux de croissance entre PMA et pays développés, l'écart entre les deux groupes de pays ne se resserrera pas, mais ira au contraire en s'accroissant, et ce en dépit donc d'un taux de croissance réel plus élevé dans les PMA. Le même phénomène est également possible si on utilise la PPA (ou tout autre indice) comme facteur de conversion, même si cette dernière a tendance à être plus stable que le taux de change et à évoluer beaucoup moins rapidement.

34.4 En ce qui concerne le premier alinéa du paragraphe 34 ci-dessus, si M. Castles souhaite faire remarquer que des données globales peuvent cacher les très grandes disparités qui existent entre PMA et donc induire le lecteur en erreur, nous aurions tendance à être d'accord avec lui.

34.5 La remarque au sujet des taux de scolarisation (qui auraient dû être ajustés en fonction de la croissance démographique du groupe d'âge concerné si celle-ci était connue) a probablement pour objectif de montrer que l'écart entre PMA et pays développés se resserre également dans le domaine de l'éducation.

34.6 La même observation aurait pu être formulée au sujet de la composante « longévité » de l'indicateur, compte tenu de la très forte progression de l'espérance de vie dans de nombreux pays en développement au cours des 20 à 30 dernières années, bien qu'en raison de l'épidémie de sida, la situation est en train de s'inverser dans les pays les plus touchés.

34.7 En conclusion, pour ces trois composantes de l'indicateur du développement humain (PIB par habitant, taux de scolarisation et espérance de vie), l'écart entre les PMA et les pays développés, s'est à tout le moins resserré ces dernières années.

35. 5) Taux de croissance de la production dans les pays les moins avancés

Le PIB moyen par habitant dans les PMA (en dollars de 1987) est revenu de 277 dollars en 1990 à 245 dollars en 1997 (tableau 6, p. 154).

- Ces chiffres ne coïncident pas avec les estimations de la Banque mondiale, ni avec les données citées dans les *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI, qui tendent à montrer que le PIB réel par habitant dans les PMA a augmenté de plus de 10 % entre 1990 et 1997.
- La baisse qui se serait produite au cours des années 90 selon le *Rapport mondial 1999* s'explique par le fait que le Bureau du *Rapport* ne s'est pas servi des mêmes points de comparaison. Contrairement à ceux de 1990, les chiffres se rapportant à 1997 ne tiennent pas compte d'un grand pays en développement (le Soudan). Or, comme le PIB moyen par habitant du Soudan était en 1997 plus de trois fois supérieur au PIB moyen des PMA (Banque mondiale, *World Development Indicators 1999*, tableau 4.1), l'exclusion de ce pays fausse la comparaison.
- Si on se fonde sur les données du *Rapport*, le PIB moyen par habitant des 30 pays les moins avancés pour lesquels on dispose d'estimations aussi bien pour 1990 que pour 1997 (voir le tableau 6 du *Rapport 1999*) a progressé au cours de cette période. En moyenne, le PIB de ces pays et du Soudan (pour lequel on utilise le PIB par habitant tel qu'estimé dans le *Rapport* et le taux de croissance calculé par la Banque mondiale) serait passé de 270 dollars en 1990 à 297 dollars en 1997 (ce qui est cohérent avec l'augmentation de 10 % citée dans les *Perspectives de l'économie mondiale*).

35.1 M. Castles fait référence aux données du PIB par habitant pour les groupes de pays qui figurent au bas du tableau 6. Or, la composition de ces groupes varie chaque année. La position présentée dans le corps du texte ne repose pas sur ces données, mais il importe toutefois que les conclusions qui y figurent soient fondées sur une base statistique solide lorsque celle-ci existe. Si plusieurs sources statistiques étaient disponibles, elles auraient dû être mentionnées. De même, si ce sont les tableaux statistiques qui fournissent les meilleures informations, il importe d'éviter toute contradiction entre le corps du texte et ces tableaux. Le fait de présenter des estimations qui portent sur des durées et des groupes de pays différents peut être fortement trompeur si la série chronologique ou le taux de croissance présente un intérêt particulier. Nous estimons que le Bureau devrait présenter ces estimations de façon cohérente et que ces estimations devraient déterminer la teneur du texte.

35.2 D'une manière générale, nous recommandons que le Bureau chargé du *Rapport sur le développement humain* présente des données comparables dans les séries chronologiques afin que les utilisateurs n'aboutissent pas à des conclusions erronées en se fondant sur des données statistiques incohérentes (voir par. 67, recommandation 4). En particulier, des fluctuations importantes, mais artificielles, des taux de croissance, apparaîtront probablement à un moment ou à un autre lorsqu'un très grand pays, tel que la Chine, n'est plus pris en compte dans une classification mondiale ou régionale de pays à faible revenu. Sans procédures statistiques appropriées, il en résulterait une discontinuité importante dans les séries chronologiques et le risque de susciter de graves malentendus chez les utilisateurs si la même présentation était conservée.

35.3 En tant que statisticiens, nous reconnaissons que la réalisation d'un tel objectif exige non seulement d'appliquer une stratégie cohérente en matière de publication mais également un délicat travail de statistique pour produire et insérer les estimations nécessaires quand on ne dispose pas de données. Étant donné que la base de données utilisée par le Bureau est maintenant disponible sur CD-ROM, ce dont nous nous félicitons, ce problème pourrait devenir encore plus préoccupant étant donné que des utilisateurs individuels auront accès aux séries chronologiques qu'ils pourront analyser.

36. 6) **Taux de croissance de la production en « Asie du Sud »**

Le PIB moyen par habitant en « Asie du Sud » est revenu de 463 dollars en 1990 à 432 dollars en 1997 (tableau 6, p. 154).

- Cette comparaison est manifestement erronée, puisque tous les pays d'Asie du Sud pour lesquels le tableau 6 présente des données pour 1990 et 1997 (c'est-à-dire le Bangladesh, l'Inde, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka) ont connu une hausse du PIB par habitant pendant la période considérée. Le seul autre grand pays pour lequel on ne dispose pas de données pour 1997, à savoir l'Iran, a également enregistré une augmentation de son PIB par habitant pendant la période (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, mai 1999, p. 153). La moyenne de six chiffres positifs ne peut pas être négative.
- Ici aussi, l'erreur s'explique par le fait que contrairement aux données relatives à 1997, la moyenne pour 1990 inclut l'Iran. Or, comme le PIB moyen par habitant de ce pays est largement supérieur à celui des autres (surtout si l'on se sert du taux de change de 1987 comme l'a fait le Bureau du *Rapport*), son absence fait baisser la moyenne pour 1997 et fausse toute comparaison.

7) **Taux de croissance de la production en « Asie du Sud (Inde non comprise) »**

Le PIB moyen par habitant en Asie du Sud (Inde non comprise) est passé de 709 dollars en 1990 à 327 dollars en 1997 (tableau 6, p. 154).

- Sur les 130 et quelques pays pour lesquels le tableau 6 fournit des données comparatives, aucun n'a connu une diminution de moitié du PIB par habitant entre 1990 et 1997. Il est donc impossible qu'une baisse aussi importante se soit produite dans un groupe de pays où vivent près de 400 millions d'habitants.
- En réalité, comme le montre le tableau 6, le PIB moyen par habitant a évolué comme suit entre 1990 et 1997 dans les pays d'Asie du Sud, Inde non comprise : Bangladesh : +22 %; Maldives : +14 %; Népal : +18 %; Pakistan : +15 % et Sri Lanka : +26 %.
- L'erreur est encore une fois due au fait que l'on n'a pas utilisé les mêmes points de comparaison : on a tenu compte de l'Iran dans les chiffres se rapportant à 1990 mais pas dans ceux se rapportant à 1997.

36.1 Les observations que l'on peut formuler sont les mêmes que pour le paragraphe 35.

37. 8) Les effets de la crise financière asiatique sur les autres pays

« L'Angola et le Koweït pourraient [...] voir [...] leur PIB reculer de 14 à 18 % [en 1998]... La Zambie devrait enregistrer [...] une réduction de 9 % de son PIB [en 1998] » (p. 40).

- Ces estimations, qui figurent dans un rapport publié en juillet 1999, sont reprises dans le tableau 1.3 intitulé « La crise économique frappe aussi les économies et les habitants des autres régions » (p. 42).
- En réalité, les *Perspectives de l'économie mondiale* publiées par le FMI le 20 avril 1999 montrent que le recul prévu ne s'est pas produit.
- Selon le *Rapport mondial de 1999*, les PIB de l'Angola et du Venezuela auraient reculé de 18 % et de 6 %, respectivement, en 1998. Or, les estimations publiées par le FMI en avril 1999 ne font apparaître aucune diminution. Toujours d'après le *Rapport 1999*, le PIB du Gabon, du Nigéria, de la Mongolie et du Chili aurait diminué de 13 %, 4 %, 6 % et 3 % respectivement en 1998, tandis que selon le FMI, on aurait constaté dans ces pays une hausse comprise entre 2 et 4 %. On peut aussi opposer les chiffres figurant dans le *Rapport 1999* pour le Koweït et la Zambie (-14 % et -9 %, respectivement) à ceux donnés par le FMI (-2 % seulement).

37.1 Les problèmes soulevés ici concernent l'actualité et l'utilisation des prévisions. Le *Rapport sur le développement humain* est un épais document qui doit être traduit dans 11 langues et imprimé, ce qui signifie qu'il est souvent impossible d'utiliser des données aussi récentes qu'on le souhaiterait, d'où l'utilisation de prévisions. En fait, le temps qui s'écoule entre le moment où le document est finalisé et celui où il est publié est suffisant pour que des données plus récentes, et éventuellement contradictoires avec celles figurant dans le *Rapport*, aient déjà été diffusées au moment de la publication. Les critiques quant à l'actualité de données utilisées dans le *Rapport* sur le développement humain doivent tenir compte de cette réalité.

37.2 Dans sa réponse, le Bureau a déclaré que dans le *Rapport 1999*, les données étaient clairement présentées comme des projections. Cela est vrai, mais insuffisant : on ne peut attendre de lecteurs peu familiers de ces questions qu'ils tiennent compte comme il convient de l'importante marge d'erreurs associée à des projections ou à des prévisions, notamment lorsqu'il s'agit de paramètres macroéconomiques. **Nous recommandons que dans de tels cas, le *Rapport* précise clairement les risques d'erreurs inhérents à toute prévision, soit plus explicite encore à ce sujet dans la « Note sur les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain* » et y fasse référence comme il convient dans le corps du texte (voir par. 66, recommandation 3).**

37.3 Dans le cas présent, les prévisions se sont révélées à ce point fausses que le Bureau pourrait faire une pause avant d'utiliser à nouveau des prévisions dans les futures livraisons du *Rapport*.

37.4 Pour ce qui est de mettre les lecteurs en garde au sujet du degré d'incertitude qui entoure toute prévision, nous observons que le classement des pays développés en fonction de l'indice du développement humain varie très fortement en raison, notamment, de modifications de la méthodologie employée ou de l'adoption de données révisées (voir, par exemple, p. 166 du *Rapport 1999*). L'attention des lecteurs devrait être attirée sur ce point.

38. 9) Augmentation du PIB par habitant dans les années 90

« Sur la période 1990-1997, le PIB réel par habitant a progressé [au niveau mondial] à un rythme moyen supérieur à 1 % par an » (p. 22).

- Le rythme de croissance est largement sous-estimé. Le PIB réel par habitant a progressé au niveau mondial à un rythme de 2,2 % par an entre 1990 et 1997 (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale : octobre 1999*, et estimations de la Division de la population de l'ONU).
- La croissance moyenne annuelle du PIB réel par habitant dans les « pays en développement » (selon la définition du FMI), lesquels regroupent 77,5 % de la population mondiale, a atteint 4,3 % entre 1990 et 1997 (FMI, *op. cit.*, p. 158) contre environ 1 % par an en moyenne durant les 170 années précédentes (Angus Maddison, « Economic Progress: the Last half Century in Historical Perspective », *Academy of the Social Sciences in Australia, Facts and Fancies of Human Development, Occasional Paper Series 1/2000*).

38.1 Dans sa réponse, le Bureau reconnaît que les données disponibles sont contradictoires et que celles utilisées pour conclure à un rythme de croissance « supérieur à 1 % par an » sont sujettes à caution sur le plan statistique. L'évaluation de la croissance économique mondiale au cours de la période 1990-1997 donne lieu à un débat considérable, et l'affirmation selon laquelle elle s'est établie « à un rythme moyen supérieur à 1 % par an » n'est peut-être pas une sous-estimation aussi importante que le prétend M. Castles.

38.2 Toutefois, en vertu du principe « d'adéquation aux objectifs », il est difficile de justifier l'utilisation d'une estimation dont la validité est à ce point sujette à caution dans un résumé tel que le « bilan du développement humain » (*Rapport mondial sur le développement humain*, p. 22). Les données qui figurent dans de tels résumés doivent être suffisamment fiables pour pouvoir être comprises correctement par le lecteur sans qu'il soit nécessaire de les interpréter. On aurait pu appeler l'attention sur l'incertitude entourant les données statistiques en ajoutant une note libellée par exemple de la façon suivante : « D'après les diverses estimations, la croissance du PIB réel par habitant entre 1990 et 1997 aurait été comprise entre x % et y % ».

38.3 On peut lire ensuite dans le Rapport que « la consommation réelle par habitant a augmenté en moyenne au rythme de 2,4 % par an au cours de la même période ». Dans une communication postérieure à son document de séance, M. Castles a appelé l'attention sur la contradiction apparente entre ces deux énoncés (c'est-à-dire que, d'une part, le PIB réel par habitant a progressé de 1 % par an alors que la consommation réelle par habitant progressait de 2,4 %). D'après le Bureau, les explications fournies à cet égard par M. Castles étaient erronées parce que les données portaient sur la consommation privée et non sur la consommation privée par habitant. En d'autres termes, il semblerait que l'erreur ait été commise au stade de la rédaction. **Cette erreur, ainsi que d'autres auxquelles nous avons déjà fait référence dans le présent rapport, nous amène à recommander une révision des procédures d'assurance de qualité appliquées lors de la préparation du Rapport (voir par. 70, recommandation 7). Cela étant, nous ne sommes pas convaincus que les données s'appliquent effectivement à la « consommation privée ». Dans ce cas également, il apparaît que le texte n'a pas été relu par des personnes compétentes. Nous recommandons de faire appel aux compétences nécessaires, qu'il fau-**

dra éventuellement rechercher en dehors du Bureau, pour la relecture des futures livraisons du *Rapport* (voir par. 68, recommandation 5).

39. 10) Croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne, d'Europe orientale et de la CEI

« Soixante pays ne cessent de s'appauvrir depuis 1980 » (préface de l'Administrateur du PNUD, Mark Malloch Brown, p. v et vi).

- L'Administrateur semble avoir interprété de manière erronée l'observation figurant dans le *Rapport* selon laquelle « pour 59 pays – essentiellement d'Afrique subsaharienne, d'Europe orientale et de la CEI – le PNB par habitant a baissé » (p. 31).
- Cette observation renvoie à l'évolution nette sur l'ensemble de la période 1980-1996. Il ne s'ensuit pas nécessairement que tous les pays concernés n'ont cessé de s'appauvrir pendant cette période. Au contraire, le PNB par habitant de nombre d'entre eux a augmenté sur des durées de cinq ou sept ans entre 1980 et 1997 (tableau 6), et pour la plupart d'entre eux a progressé entre 1995 et 1998 (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale : octobre 1999*, p. 169 à 179).
- D'après les estimations du FMI, le PIB réel par habitant de 21 des 27 « pays en transition » et de 35 des 44 pays d'Afrique subsaharienne a augmenté entre 1995 et 1998 (p. 176 et 179).

39.1 En réponse, le Bureau a reconnu que le fait de dire que les pays « ne cessent » de s'appauvrir était clairement une erreur. Notre recommandation (voir par. 70, recommandation 7) est également valable dans le cas présent.

40. 11) Espérance de vie dans les pays touchés par la pandémie de VIH/sida

« On prévoit une perte de 17 années d'espérance de vie dans les neuf pays d'Afrique où le taux de prévalence du VIH est d'au moins 10 % (Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Zambie et Zimbabwe). L'espérance de vie dans ces pays tomberait à 49 ans en 2010... » (p. 42).

- Cela sous-entend que l'espérance de vie moyenne dans ces pays était de 66 ans (49 + 17) avant le début de l'épidémie.
- Selon les estimations de la Division de la population de l'ONU (World Population Prospects: the 1998 Revision), l'espérance de vie moyenne n'a jamais été supérieure à 61 ans dans ces pays, et dans la plupart les espérances moyennes les plus élevées ont été très inférieures.
- Il ne s'agit pas de nier l'extrême gravité de l'épidémie ni l'importance du recul de l'espérance de vie prévu par l'ONU.

40.1 Le passage du *Rapport* cité par M. Castles n'est peut-être pas très clair. Il n'en reste pas moins que les conclusions qu'il en tire sont incompatibles avec le document de la Division de la population qu'il cite. Le passage pertinent est reproduit au paragraphe 40.2 ci-dessous aux fins de clarification.

40.2 La révision de 1998 montre les ravages du sida en termes de mortalité et de perte de population. Dans les 29 pays d'Afrique étudiés, l'espérance de vie à la naissance devrait revenir à 47 ans en 1995-2000 alors qu'elle aurait dû atteindre 54 ans

en l'absence d'épidémie, soit un seuil de sept ans. Les conséquences démographiques sont encore plus dramatiques dans les pays les plus durement touchés, c'est-à-dire les neuf pays où le taux de prévalence de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est égal ou supérieur à 10 % à savoir l'Afrique du Sud, le Botswana, le Kenya, le Malawi, le Mozambique, la Namibie, le Rwanda, la Zambie et le Zimbabwe. On estime que dans ces pays l'espérance de vie moyenne à la naissance sera inférieure de 10 ans en 1995-2000 et de 17 ans en 2010-2015 à ce qu'elle aurait été s'il n'y avait pas eu d'épidémie de sida.

40.3 Il aurait peut-être été préférable de citer intégralement ce passage dans le *Rapport mondial sur le développement humain*.

41. 12) **Nombre de femmes qui mourront avant l'âge de 40 ans**

« Près de 340 millions de femmes ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans » (p. 22).

- Sur les 3 milliards 20 millions de femmes que compte la planète à la mi-2000, la Division de la population de l'ONU estime que 2 milliards 280 millions ont moins de 40 ans (Organisation des Nations Unies, Division de la population, *World Population Prospects: the 1998 Revision*, p. 11).
- Sur ces 2 milliards 280 millions, plus de 2,2 milliards (soit 96,5 %) devraient passer le cap des 40 ans (ces chiffres sont obtenus en faisant la somme des projections concernant le nombre de femmes entre 40 et 44 ans en 2040, 35 et 39 ans en 2035, 30 et 34 ans en 2030, etc.). D'après les estimations de l'ONU, le nombre de femmes qui ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans est donc inférieur à 80 millions. On est bien loin des 340 millions.
- L'erreur dans le *Rapport 1999* est probablement liée à un intitulé trompeur du tableau 4 [Probabilité de décéder avant 40 ans (en pourcentage de la population mondiale)], qui a amené les auteurs à appliquer le pourcentage mondial (12,5 %) de personnes qui risquent de décéder avant 40 ans à l'ensemble de la population féminine.
- En réalité, la probabilité de décéder avant l'âge de 5 ans en pourcentage de la population mondiale, filles et garçons confondus, est de 8,3 % (OMS, *Rapport sur la santé dans le monde, 1999*, p. 90). Le pourcentage cité dans le *Rapport mondial* s'agissant de la probabilité de décéder avant 40 ans, soit 12,5 %, implique donc une probabilité de survie très élevée entre 5 et 40 ans.

13) **Nombre de personnes qui ne devraient pas atteindre l'âge de 60 ans**

« Environ 1,5 milliard de personnes ne devraient pas atteindre l'âge de 60 ans » (p. 22)

- Cette hypothèse erronée est liée à un autre intitulé trompeur [tableau 5, Probabilité de décéder avant 60 ans (en pourcentage de la population totale)].
- Selon les estimations de la Division de la population de l'ONU, le nombre de personnes qui ne passeront pas le cap des 60 ans se situe aux alentours de 750 millions, et non de 1,5 milliard.

41.1 Le Bureau reconnaît que ces déclarations étaient fondées sur une interprétation erronée de la variable et étaient donc fausses (nous ne pouvons cependant considérer la méthode de calcul approximative employée par M. Castles comme satisfaisante). **Ainsi que nous l'avons déjà dit dans le présent rapport, nous recommandons d'accorder une plus grande attention à la relecture (voir par. 68, recommandation 5).**

42. 14) Chômage des jeunes dans les pays de l'OCDE

« [...] Le chômage touche un jeune sur cinq [dans les pays de l'OCDE] (p. 32).

- **Dans les pays industrialisés, le taux de chômage chez les jeunes (personnes âgées de 20 à 24 ans) atteint 16 % de la population active, soit environ une personne sur six (tableau 26, p. 236).**
- **Une note précise à juste titre que les chiffres mentionnés dans la colonne concernée du tableau 26 se rapportent au pourcentage total de chômeurs dans la population active, mais il aurait fallu indiquer par une note similaire que cela était également le cas du taux de chômage chez les jeunes.**

42.1 Il faut comprendre qu'un jeune sur six (âgés de 15 à 24 ans) *de la population active* est au chômage, et non pas un jeune sur cinq dans l'ensemble de la population. Étant donné que les taux de participation dans ce groupe d'âge dépendent des taux de scolarisation et de formation et qu'ils sont fréquemment inférieurs à 50 %, la différence d'interprétation est significative. On a affaire ici à un cas où l'erreur fausse la perception qu'a le lecteur du phénomène décrit.

42.2. Le Bureau fait également remarquer qu'il aurait dû être fait référence aux pays membres de l'Union européenne plutôt qu'aux pays membres de l'OCDE, ce qui fait également une différence. **Nous pensons que des procédures renforcées d'assurance de qualité contribueraient à éviter ce type d'erreur d'interprétation (voir par. 68 et 70, recommandations 5 et 7).**

43. 15) Part de l'agriculture dans le PIB des pays de l'Asie du Sud

« Dans de nombreux pays d'Asie du Sud, l'agriculture représente plus de 33 % du PIB [...] » (p. 94).

- **Selon le *Rapport mondial* (tableau 12), les seuls pays d'Asie du Sud dans lesquels l'agriculture a représenté plus de 33 % en 1997 sont le Népal (41 %) et le Bhoutan (38 %). Or, la population de ces deux pays représente moins de 2 % de la population de l'Asie du Sud.**
- **Au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et à Sri Lanka, l'agriculture représente 20 à 25 % du PIB.**

43.1 Le Bureau reconnaît que les chiffres dictés dans le corps du texte et dans le tableau 12, soit 33 % et 25 %, respectivement, sont incompatibles. La comparaison entre la part de l'agriculture dans le PIB et la contribution de l'agriculture aux recettes fiscales totales est cependant moins grave que certaines autres du même type.

43.2 Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur le point suivant du *Rapport*, à savoir si la part de l'agriculture dans les recettes fiscales devrait ou non être de 6 %.

44. **16) Taux bruts cumulés de scolarisation : utilisation des données de l'UNESCO**

« L'IDH de cette année comprend [deux] nouveautés : [...] des données révisées concernant [...] les taux cumulés et d'inscription dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire communiqués par l'UNESCO. » (p. 128)

- Le bouleversement du classement des pays selon l'IDH, qui était imputé aux données révisées concernant les taux bruts d'inscription dans le tableau NT1 (p. 164 à 166), est lié au fait que les données communiquées par l'UNESCO pour quelque 50 pays n'ont pas été utilisées dans le *Rapport mondial 1998*.
- À quelques exceptions près (voir ci-après), le Bureau a utilisé dans le *Rapport 1999* les données communiquées par l'UNESCO. Les changements constatés dans le classement sont dus à cette décision et non à des données révisées.

44.1 De par sa nature même, le *Rapport* est établi à partir de données communiquées par de nombreux organismes internationaux. Ces données présentent obligatoirement des limites qui tiennent aux problèmes posés par l'établissement de données comparables provenant d'un grand nombre de pays, qui pour beaucoup s'efforcent toujours de mettre en place des systèmes statistiques nationaux de base. De plus, seule l'expertise acquise avec l'expérience permet d'interpréter un ensemble de données et de l'appliquer de façon appropriée dans un but précis.

44.2 Le Bureau ne saurait être tenu responsable des insuffisances des données recueillies auprès d'autres organismes internationaux, mais il devrait systématiquement utiliser les données les plus récentes disponibles au moment de la finalisation du *Rapport*, sauf cas de force majeure. En outre, il devrait suivre les conseils de ces organismes concernant l'utilisation de leurs données.

44.3 Ces conseils concernent également le choix des séries de données pour une application déterminée. Dans le cas des données sur la scolarisation, nous avons des raisons de penser que le Bureau n'a pas toujours suivi les conseils de l'UNESCO.

44.4 Nous croyons toutefois savoir que le Bureau a établi avec l'UNESCO des relations de travail beaucoup plus efficaces s'agissant du choix des séries de données, des calculs à réaliser à partir de ces séries et de leur interprétation. Dans la mesure où cette relation de travail permet d'atteindre les objectifs fixés, il serait souhaitable que le Bureau la généralise aux autres organismes qui lui communiquent leurs données.

44.5 En fait, nous recommandons d'une manière plus générale que le Bureau cherche à renforcer la coopération avec les fournisseurs des principales séries de données ce qui serait un moyen particulièrement efficace de tirer parti d'une expertise et de connaissances supplémentaires concernant ces données (recommandation 6).

45. **17) Plafonnement à 100 % des taux bruts de scolarisation**

Le *Rapport mondial 1999* ne tient pas compte du taux cumulé de scolarisation communiqué par l'UNESCO dans le cas de l'Australie, de la Belgique, du Royaume-Uni et de la Suède. Pour calculer l'indicateur du développement humain de ces pays, le Bureau a plafonné le taux à 100 % (tableau 1, p. 134).

- **En décidant de plafonner le taux, le Bureau a montré qu'il n'avait pas compris la nature des chiffres. Le « taux brut d'inscription » équivaut au nombre d'élèves inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement, de tout âge, exprimé en pourcentage du nombre d'individus pour lesquels la scolarisation est obligatoire... (p. 254).**
- **Dans de nombreux pays ayant un indicateur de développement humain élevé, de nombreuses personnes poursuivent leurs études au-delà de l'âge minimal de scolarisation, et il est illogique d'ajuster certains de ces taux à la baisse. Les quatre pays dont le taux d'inscription a été plafonné sont ceux dans lesquels le nombre de personnes poursuivant leurs études au-delà de l'âge minimal de scolarisation est supérieur au nombre de personnes scolarisables mais non scolarisées.**
- **Si le Bureau n'avait pas commis cette erreur, ce ne serait pas le Canada mais l'Australie qui serait arrivée en tête du classement des pays selon l'IDH en 1999.**

45.1 Comme indiqué clairement par le Bureau, un taux de scolarisation de 100 % est l'objectif à atteindre. On en déduit implicitement que les taux supérieurs ne contribuent pas au développement humain. La réponse du Bureau montre que ce plafonnement et les hypothèses sur lesquelles il se fonde, feront l'objet d'un réexamen à l'avenir au fur et à mesure qu'un nombre de plus en plus important de pays dépasseront cet objectif. Par ailleurs, il faut se féliciter de la tenue de réunions entre le Bureau et l'UNESCO en vue de l'élaboration de nouveaux indicateurs dans le domaine de l'enseignement.

45.2 Un simple ajustement sera peut-être toutefois insuffisant, et les rencontres avec l'UNESCO pourraient bien se traduire par des modifications plus profondes. Comme le fait observer M. Castles, pour que les taux de scolarisation dépassent 100 % il faut qu'il y ait un grand nombre d'étudiants d'un âge plus élevé que l'âge maximal figurant au dénominateur. En fait, il faut que le nombre de ces « étudiants âgés » soit supérieur à celui des individus d'âge scolaire non scolarisés.

45.3 Le Bureau devra décider si, du point de vue du développement humain, il existe une différence importante entre :

- a) Le fait d'aller à l'école à l'âge normal; et
- b) Le fait que ceux qui quittent le système scolaire en cours de scolarité reprennent les études une fois devenus adultes.

S'il existe effectivement une différence, elle devrait se traduire dans les mesures qui ne seront plus les taux de scolarisation bruts. S'il n'y a pas de différences, il est alors inutile de revoir le plafonnement actuel.

45.4 Comme indiqué précédemment, un renforcement de la coopération entre le Bureau et les organisations qui lui fournissent les principales séries de données constituerait un très bon moyen de tirer profit d'une expertise et d'un savoir supplémentaires au sujet d'ensembles de données précis. Nous recommandons que le Bureau cherche à développer cette coopération (recommandation 6).

46. 18) Taux brut cumulé d'inscriptions : indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Afin de calculer l'ISDH et d'établir le classement correspondant, le Bureau a plafonné les taux bruts cumulés de scolarisation féminine communiqués par l'UNESCO pour l'Australie, la Belgique, le Canada, la Finlande, le Royaume-Uni et la Suède, et les taux bruts cumulés de scolarisation masculine concernant l'Australie et la Belgique.

- Cette procédure est erronée pour les raisons exposées au point 17) ci-dessus.
- L'indicateur sexospécifique du développement humain est donc gravement faussé. Dans le cas du Royaume-Uni, par exemple, les taux bruts cumulés d'inscription communiqués par l'UNESCO s'établissaient à 109 % pour les femmes et 99 % pour les hommes. Dans le *Rapport mondial 1999*, ils sont ramenés à 100 % et 99 %.
- Le Royaume-Uni se place en tête de tous les pays pour ce qui est du rapport des taux de scolarisation femmes/hommes. Or, d'après les méthodes retenues pour calculer l'ISDH, ce rapport est plus élevé dans 47 autres pays : Canada, Norvège, États-Unis, Suède, Islande, France, Finlande, Danemark, Nouvelle-Zélande, Italie, Irlande, Espagne, Israël, Brunéi Darussalam, Portugal, Bahamas, Slovénie, Koweït, Bahreïn, Argentine, Uruguay, Qatar, Slovaquie, Émirats arabes unis, Hongrie, Venezuela, Panama, Estonie, Malaisie, Cuba, Bélarus, Lituanie, Bulgarie, Samoa (occidentales), Fédération de Russie, Kazakhstan, Philippines, Ukraine, Kirghizistan, Azerbaïdjan, Moldova, Honduras, Namibie, Mongolie, Nicaragua, Botswana et Lesotho.

Nos observations au sujet du point 17) du rapport de M. Castles s'appliquent également ici et ont également des conséquences pour l'ISDH si les données sont plafonnées pour les hommes mais pas pour les femmes (ou inversement).

47. 19) Signification de l'indicateur sexospécifique du développement humain

« Plus l'ISDH d'un pays est proche de son IDH, moins les inégalités sociologiques entre hommes et femmes y sont importantes. Cependant, dans tous les pays, l'ISDH est inférieur (en valeur) à l'IDH, ce qui signifie que l'on déplore des inégalités entre hommes et femmes dans toutes les sociétés. Pour 43 des 143 pays [...], le classement selon l'ISDH est inférieur au rang obtenu pour l'IDH, ce qui signifie que la formation des capacités des femmes est à la traîne par rapport à celle des hommes. » (p. 132)

- Le Bureau a interprété de manière erronée les résultats de l'ISDH. Celui-ci ne montre nullement que les inégalités sont liées à une moins bonne formation des capacités des femmes ou inversement.
- Les commentaires figurant dans les rapports précédents selon lesquels « aucun pays ne traite les femmes aussi bien que les hommes » (*Rapport 1997*, p. 44) et « partout, les femmes sont en retard sur les hommes dans le domaine du développement humain » (*Rapport 1998*, p. 35 et 36) reposent sur les mêmes idées fausses.

- Il est facile de calculer les indicateurs sexospécifiques à partir des données figurant dans le tableau 2 et de montrer que, pour des pays tels que la Fédération de Russie, le Bélarus, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, l'indicateur féminin est supérieur à l'indicateur masculin. Cette situation s'explique principalement par le fait que l'écart entre les femmes et les hommes s'agissant de l'espérance de vie moyenne à la naissance est beaucoup plus important que celui retenu par le Bureau – cinq ans – pour « tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine » (p. 160).

47.1 La réponse du Bureau montre que, d'un point de vue purement technique, M. Castles a raison, mais elle fournit également suffisamment d'éléments pour que l'on puisse dire que le sens de l'inégalité qui est *déduit* des données disponibles dans le Rapport est justifié.

47.2 Quoi qu'il en soit, cette question n'est peut-être pas de notre ressort étant donné qu'elle concerne l'interprétation de l'ISDH et non les données statistiques qui servent à le construire. Elle montre cependant que celui-ci est assez difficile à interpréter et on pourrait peut-être envisager une méthode plus simple, par exemple de calculer des IDH distincts pour les hommes et les femmes, puis de les comparer.

48. 20) Lien entre la croissance du PIB et le développement humain

« Même s'il y a une corrélation étroite entre les échanges et la croissance, le rapport avec le développement humain n'est pas systématique [...] entre 1985 et 1997, l'Égypte et le Pakistan ont connu [...] une augmentation du revenu par habitant de plus de 3 %, mais ils ont encore un long chemin à parcourir à maintenir le développement humain. »

- Pour être valable, la comparaison devrait se faire non en valeur absolue mais entre l'augmentation du revenu et la progression du développement humain.
- En réalité, l'Égypte et le Pakistan n'ont pas connu une augmentation du revenu par habitant de plus de 3 % par an entre 1985 et 1997 : selon les données figurant dans le *Rapport mondial 1999* (tableau 6), la croissance a atteint 1,7 % par an en Égypte et 2,5 % par an au Pakistan.
- Le développement humain (tel que mesuré par l'IDH) a cependant été soutenu dans les deux pays : selon le *Rapport mondial 1999*, l'Égypte est, après l'Indonésie, le pays du groupe ayant un développement humain faible celui dont les progrès ont été les plus rapides pendant cette période (p. 130).
- L'analyse figurant dans le *Rapport mondial 1999*, notamment au tableau 4.1, page 85, montre que le Bureau a été induit en erreur par un indicateur dont il fait pourtant grand cas.
- Concrètement, les « liens forts » décelés par le Bureau entre croissance économique et développement humain dans certains pays (Singapour et Région administrative spéciale de Hong Kong) reflètent seulement le rôle majeur joué par la progression rapide du revenu par habitant dans la réduction, en pourcentage, du déficit en matière d'indicateur du développement humain. Le raisonnement est applicable à rebours.

- **De même, il n'y a pas lieu de mettre en avant la faiblesse des liens entre croissance économique et développement humain dans le cas de pays dont l'indicateur du développement humain est relativement peu élevé, tels que le Pakistan et l'Égypte. Bien plus que Singapour et la Région administrative spéciale de Hong Kong, ce sont ces pays qui ont rapidement progressé dans les domaines de l'éducation et de l'espérance de vie pendant la période 1985-1997. L'IDH masque plus qu'il ne révèle les progrès relatifs des pays en matière de développement humain.**

48.1 Le Bureau reconnaît qu'il existe des incompatibilités entre les données figurant dans les tableaux et le corps du texte (2e al. ci-dessus). Nous renvoyons à cet égard à notre recommandation concernant une amélioration du contrôle de qualité (recommandation 7).

48.2 Les autres points soulevés par M. Castles concernent l'interprétation de l'IDH et les statistiques à partir desquelles il les établit. Ils ne sont donc peut-être pas de notre ressort.

48.3 Aussi bien le Bureau que M. Castles semblent accorder trop d'importance à des cas particuliers qui ne sont pas conformes à ce que laissent prévoir les hypothèses de départ. Il est généralement admis en statistique qu'on ne peut se fonder simplement sur quelques exemples pour parvenir à des conclusions significatives quant à la force d'une relation, et qu'il faut pour cela analyser un nombre suffisant de cas.

48.4 La bonne pratique statistique dicte également que les valeurs aberrantes doivent être examinées du point de vue de la qualité des données.

V. Conclusions

49. Le *Rapport mondial sur le développement humain* est un document directif important et est peut-être la publication des Nations Unies qui reçoit le plus d'attention de la part des médias et du public. Ses conclusions semblent influencer sur les orientations nationales et internationales en matière de politiques. Les méthodes et les statistiques utilisées sont par ailleurs largement reprises et servent de base à des rapports concernant le développement national.

50. Il s'agit aussi d'un document statistique. Même si le Bureau affirme qu'il n'est pas dans ses intentions d'établir un document statistique, le *Rapport* est probablement perçu de la sorte par ses lecteurs. Près de la moitié du *Rapport 1999* se compose de tableaux statistiques, le texte lui-même étant émaillé de tableaux, de diagrammes et de courbes. Dans de nombreux cas, les orientations et les conclusions proposées se fondent sur des données statistiques ou sont présentées comme telles.

51. Les lecteurs du *Rapport* sont nombreux, viennent de tous horizons et n'ont bien souvent ni l'expérience ni les connaissances techniques voulues pour analyser de manière critique les données statistiques qui leur sont présentées. Cela engendre, même si telle n'est pas l'intention, une situation de dépendance et par conséquent de confiance. De nombreux utilisateurs du *Rapport* qui ont besoin des données ou des conclusions dérivées des données qu'il présente les prennent pour argent comptant.

52. Bref, le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* se doit de pratiquer la plus grande rigueur possible en matière statistique vu la popularité et le retentissement du *Rapport* et la confiance placée dans ce document.

53. Le Bureau est conscient de la responsabilité qui lui incombe et a pris des mesures afin d'améliorer la qualité des statistiques qui seront présentées dans les prochaines livraisons du *Rapport*, selon une communication datée du 16 juillet 2000, adressée à Ian Macredie par le Directeur du Bureau, Sakiko Fukuda-Parr :

- Le Bureau réexamine les principes généraux concernant l'utilisation des statistiques dans le *Rapport*;
- Il se propose de participer plus activement aux débats engagés par les statisticiens sur les problèmes que pose la mesure du développement humain. Il participera à cet effet aux réunions de la Commission de statistique et du sous-comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination;
- Il a entrepris de réexaminer la façon dont les tableaux d'indicateurs sont conçus et mis au point, et la manière dont les statistiques sont utilisées dans les analyses et présentées dans le *Rapport*;
- Il a établi un groupe consultatif chargé des statistiques qui se réunira deux fois par an à des moments clefs du cycle de travail du Bureau;
- Il a nommé Tom Griffin, ancien Directeur de la Commission économique pour l'Europe, au poste de consultant principal avec pour mission de le conseiller sur tous les aspects statistiques du *Rapport*, y compris les points mentionnés ci-dessus.

Par ailleurs, comme indiqué au paragraphe 44 ci-dessus, le Bureau examine déjà avec l'UNESCO la question du plafonnement des indicateurs relatifs à l'éducation. Ce type de collaboration entre le Bureau et les principaux fournisseurs de séries statistiques ne peut qu'être bénéfique et mérite d'être encouragé.

54. Nous avons été chargés d'établir un rapport sur l'exactitude des données statistiques contenues dans le *Rapport*, en nous appuyant sur les points soulevés dans le document de travail de M. Castles. Notre mandat se limitant à évaluer l'exactitude des données statistiques, nous n'avons pas tenu compte des remarques de M. Castles qui nous ont semblé être affaire d'interprétation.

55. En ce qui concerne les questions que nous avons estimé relever de notre mandat, nous avons constaté que plusieurs des remarques de M. Castles étaient fondées et dénotaient des erreurs de fond (voir par. 59 ci-dessous). Dans certains cas, les méthodes retenues n'étaient pas adaptées aux fins poursuivies, comme en témoigne au premier chef la méthode ayant servi à convertir des statistiques nationales en statistiques comparables sur le plan international, à savoir la conversion en dollars des États-Unis sur la base des taux de change courants et non des PPA. Cet aspect, fondamental, a eu des répercussions tout au long du *Rapport* et a donné lieu à nombre des critiques de M. Castles.

56. Dans d'autres cas, nous avons conclu que des données figurant dans le *Rapport* étaient entachées d'erreurs de calcul, par exemple les estimations concernant le nombre de femmes risquant de décéder avant 40 ans (voir par. 41 ci-dessus) et le nombre de personnes qui ne devraient pas passer le cap des 60 ans (voir par. 41 ci-dessus).

57. L'établissement du *Rapport* fait appel à de nombreuses disciplines : économie, démographie et statistique pour n'en citer que quelques-unes. Le fait que le *Rapport* traite chaque année de thèmes différents signifie que la gamme des disciplines mises à contribution pour produire l'ensemble des rapports mondiaux doit être encore plus large. Dans plusieurs cas, nous avons constaté des erreurs de calcul ou d'interprétation liées à une méconnaissance des méthodes applicables aux sujets abordés. Les mesures prises par le Bureau en vue de s'assurer le concours de spécialistes de disciplines plus nombreuses au stade de la relecture du manuscrit, grâce à plusieurs instances consultatives, ne peut que réduire la fréquence de ce type d'erreur.

58. En dernier lieu, nous avons relevé des erreurs élémentaires, telles que des incohérences entre les chiffres présentés dans le corps du texte et ceux figurant dans les tableaux, des libellés erronés (par exemple, l'emploi du terme « population » au lieu de « population active »), des coquilles typographiques, etc.

59. Toutes ces erreurs peuvent être classées en deux catégories : les erreurs de fond et les autres. Les erreurs de fond sont celles qui amènent le lecteur à envisager un phénomène sous un jour complètement faux, tandis que les autres donnent une image légèrement décalée d'un phénomène par ailleurs correctement décrit. Par exemple, si le Bureau du Rapport avait utilisé la PPA et non les taux de change courants, il serait apparu que le cinquième de la population vivant dans les pays les plus riches produisait 60 à 65 % du revenu mondial et non 86 %, que l'écart de revenu par habitant entre les pays représentant le cinquième de la population mondiale le plus riche et le cinquième le plus pauvre était non pas de 74 contre 1 mais de 16 contre 1, et que cet écart, loin de se creuser manifestement, fluctuait modérément.

60. Nous estimons que, conjuguées avec nos propres recommandations, les mesures prises par le Bureau (voir par. 53 ci-dessus) devraient suffire à éviter tant les erreurs de méthodologie que les erreurs de calcul. En ce qui concerne les simples incohérences et autres erreurs élémentaires, le mieux serait de recourir à des procédures classiques de gestion de manuscrit et d'assurance de qualité.

61. Des organes consultatifs disposant des compétences techniques voulues peuvent aussi aider à éviter la plupart des erreurs de fond du type de celles décelées par notre groupe. Toutefois, leur efficacité est fonction du rôle qui leur est confié. S'ils interviennent utilement au stade de la planification, c'est surtout au moment de la relecture des versions successives du manuscrit qu'ils peuvent le mieux contribuer à réduire le nombre d'erreurs. Bien évidemment, cela alourdit les opérations et il convient donc d'aménager le calendrier de production afin de tenir compte de cette relecture.

62. Après avoir évalué rapidement l'ensemble du *Rapport* et nous être penchés sur les critiques que nous avons jugées fondées, nous avons conclu que les erreurs relevées ne nuisaient pas irrémédiablement à la crédibilité des principaux tableaux statistiques. Nous souhaiterions cependant que le rapport entre ces tableaux et les commentaires qui en découlent dans le corps du texte soit nettement établi. En outre, lorsque des observations ne se fondent pas sur des données figurant dans les tableaux statistiques, la pratique, tant en statistique qu'en sciences sociales dicte que les sources soient citées. **Il est difficile d'être crédible si des observations empiriques ne peuvent pas être vérifiées (voir par. 72, recommandation 9).**

63. En dernier lieu, il importe de ne pas sous-estimer la difficulté de la tâche qui attend le Bureau avec chaque nouvelle livraison du *Rapport mondial sur le développement humain*. Il s'agit d'un gros document complexe. Un thème différent étant retenu chaque année, les commentaires, les tableaux apparaissant dans le corps du texte et les diagrammes changent à chaque édition. Les tableaux courants doivent aussi être vérifiés lorsque les données servant à leur établissement ont été modifiées. Le *Rapport* est traduit en 11 langues et quiconque a collaboré à l'établissement de documents statistiques en plusieurs langues peut apprécier les difficultés supplémentaires que pose en ce cas l'assurance de qualité. Le Bureau, qui compte un personnel réduit et peu de statisticiens, doit assurer ce contrôle en un laps de temps limité. Nous n'ignorons pas qu'il est obligé d'utiliser des données aussi récentes que possible afin de rehausser la portée des conclusions et des orientations politiques figurant dans le *Rapport* et d'atténuer l'effet que peut avoir la publication de nouvelles estimations ou d'estimations révisées entre le moment où le *Rapport* est achevé et celui où il paraît. Or, cela réduit fortement le temps imparti aux opérations de vérification et de correction. Il est donc inévitable que des erreurs se produisent. Il incombe au Bureau de parvenir au meilleur compromis possible entre exactitude de l'information et actualité des données. Peut-être devra-t-il aborder un plus petit nombre de sujets ou traiter les différents thèmes de manière moins détaillée.

VI. Recommandations

Recommandation 1

64. Nous recommandons que la parité des pouvoirs d'achat en dollars (PPA), déjà utilisée dans les indicateurs clefs, devienne la principale méthode de comparaison des niveaux de vie dans l'ensemble du *Rapport mondial sur le développement humain* (par. 16 à 30 et 34.3).

Recommandation 2

65. Nous recommandons que la notion de marginalisation des pays soit définie et que l'on publie les indicateurs statistiques qui auront été mis au point afin de mesurer la marginalisation, qui compléteront les conversions basées sur les PPA au lieu de les remplacer (par. 28 et 30).

Recommandation 3

66. Lorsqu'on utilise des prévisions ou des projections, nous recommandons que le texte rende clairement compte de l'incertitude supplémentaire et de la qualité moindre des chiffres de ce type. Nous recommandons également que la « Note sur les statistiques du *Rapport mondial sur le développement humain* » précise à l'intention des lecteurs le risque d'erreur inhérent à toute prévision et nous souhaitons que l'on y fasse référence aux endroits voulus dans le corps du texte (par. 34.2 et 37).

Recommandation 4

67. Le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* devrait présenter les séries chronologiques comparables (notamment celles faisant référence à un groupe constant de pays) afin d'éviter que les utilisateurs ne tirent des conclusions erronées en se fondant sur des statistiques incompatibles. La base de données du Bureau étant désormais disponible sur CD-ROM, ce dont nous nous félicitons, ce pro-

blème pourrait devenir encore plus préoccupant étant donné que des utilisateurs individuels auront accès aux séries chronologiques qu'ils pourront analyser indépendamment les unes des autres (par. 35).

Recommandation 5

68. Nous recommandons que le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* veille à ce que le manuscrit soit relu par des spécialistes de toutes les disciplines sur lesquelles le *Rapport* repose et fasse appel pour ce faire aux compétences disponibles en interne, et à l'avis d'organes consultatifs et d'évaluation. Nous savons bien que, pour être véritablement fructueux, certains des examens de spécialistes doivent intervenir au moment où la version définitive est sur le point d'être établie. Cela peut amener à modifier le calendrier de production du *Rapport* afin de ménager le temps nécessaire (par. 38.3, 41, 42.2 et 43).

Recommandation 6

69. Une coopération étroite entre le Bureau et les fournisseurs des principales séries de données serait un bon moyen de mettre à profit les compétences et les connaissances de ces derniers s'agissant de certains ensembles de données; nous recommandons que le Bureau oeuvre en ce sens (par. 6, 11, 41, 44.5 et 45.4).

Recommandation 7

70. Nous recommandons que le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain* améliore et renforce les procédures de gestion du manuscrit et d'assurance de qualité appliquées lors de l'établissement du *Rapport*. Il peut être utile de s'inspirer de l'expérience des organismes statistiques produisant des documents analogues au *Rapport* (par. 33.1, 38.3, 39, 42.2, 48.1, *et passim*).

Recommandation 8

71. Nous recommandons que dans les prochaines éditions du *Rapport mondial sur le développement humain*, le texte soit rédigé de façon à éviter toute confusion possible entre croissance absolue et croissance relative. Cela s'impose tout particulièrement lorsque le nombre de dénominateurs est élevé (par. 33.2).

Recommandation 9

72. Nous recommandons que la source de *toutes* les affirmations reposant sur des statistiques soit citée. En plusieurs occasions, le *Rapport mondial sur le développement humain* a fait état de conclusions établies à partir de données qui n'apparaissaient ni dans les principaux tableaux ni dans les tableaux insérés dans le corps du texte et dont la source n'était pas non plus citée. Cela est contraire à la pratique en statistique et en sciences sociales et empêche le lecteur de vérifier la validité statistique des observations, d'où une moindre crédibilité (par. 35.1 et 62).

Appendice I

Document de séance établi par M. Castles

Les opinions divergent au sujet du *Rapport mondial sur le développement humain* publié tous les ans par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Selon Amartya Sen, lauréat du Prix Nobel d'économie en 1998, il s'agit de l'une des principales sources d'information permettant de comprendre le monde économique et social; le nouvel Administrateur du PNUD, M. Mark Malloch Brown y voit quant à lui l'un des joyaux du Programme (*Rapport 1999*, p. v).

David Henderson, ancien responsable de la Direction de l'économie et de la statistique de l'OCDE a récemment dit du *Rapport mondial sur le développement humain 1997* qu'il s'agissait d'un document recelant de nombreuses erreurs, qui offrait une perspective biaisée de l'état du monde (« False perspective: the UNDP View of the World » in Facts and Fancies of Human Development, Academy of the Social Sciences, in Australia Occasional Paper Series 1/2000, à paraître). Parmi les nombreuses exagérations, lacunes et erreurs relevées dans le *Rapport*, M. Henderson a précisé que les données statistiques n'avaient pas été traitées avec le sérieux et la rigueur nécessaires et a appelé l'attention sur l'étude que j'ai consacrée au *Rapport 1998* (Ian Castles, « The Mismeasurement of Nations: a review essay on the Human Development Report 1998 », *Population and Development Review* 24 (4), décembre 1998).

Le présent document fait suite à cette étude. J'y cite plusieurs cas qui montrent que les données statistiques publiées dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1999* n'ont pas été établies avec la rigueur qui s'imposait, ce qui leur ôte toute crédibilité. Je suis convaincu que les statisticiens ont le devoir de porter ce fait à la connaissance des pouvoirs publics, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, de la presse et des chercheurs.

1. Part des pays riches dans la production mondiale

« À la fin des années 90, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches se partage [...] 86 % du PIB mondial. » (p. 3 et diagramme p. 2)

- La proportion se situe plutôt aux alentours de 60 à 65 % pour la fin des années 90. En 1996, le secrétariat de la CNUCED, se fondant sur des données fournies par le Bureau chargé du *Rapport mondial sur le développement humain* lui-même, a estimé que les 20 % les plus riches de la population mondiale classés en fonction du PIB réel par habitant en parités du pouvoir d'achat (PPA) avaient produit 64,4 % du PIB mondial en 1960 et 63,7 % en 1991. (Les pays les moins avancés, *Rapport 1996*, p. xvi).
- Les premiers rapports mondiaux sur le développement humain ont insisté sur le fait que la part du PIB mondial produit par les 20 % les plus riches de la population mondiale était passée de 70 % en 1960 à largement plus de 80 % à la fin des années 80. L'affirmation selon laquelle elle atteindrait maintenant 86 %

ne résiste pas à l'examen : son corollaire serait que 80 % de la population produit seulement 14 % du revenu mondial.

- En réalité, une proportion légèrement plus restreinte – 75 % de la population mondiale vivant dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, selon la définition de la Banque mondiale – a produit 63 % des céréales et 81 % des racines et tubercules en 1995, et 44 % de l'énergie commerciale (pour une consommation équivalant à 38 %) en 1997 (Banque mondiale, *World Development Indicators* 1995 et 1997).
- Six pays en développement (Chine, Indonésie, Thaïlande, Brésil et Turquie) produisaient à eux seuls plus de 25 % du PIB mondial en 1997, selon les estimations d'Angus Maddison et les données ayant servi à l'établissement des Perspectives de l'économie mondiale du FMI et des indicateurs du développement mondial (*World Development Indicators*) de la Banque mondiale. Or aucun de ces pays (sans même parler des autres pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine) ne se classe parmi le quintile des pays les plus riches.

2. Part mondiale des pays pauvres dans la production

« À la fin des années 90, [...] le quintile le plus pauvre de la population mondiale contribuait pour à peine 1 % à la production mondiale » (p. 3 et diagramme p. 2).

- Compte tenu des disparités de prix entre les pays, le cinquième de la population la plus pauvre de la population contribue pour environ 4 % à la production mondiale, contre 3,6 % en 1991, selon les estimations de la CNUCED citées précédemment.
- Selon le *Rapport mondial sur le développement humain* 1999, le PIB réel moyen par habitant (PPA) des « pays les moins avancés », soit environ 10 % de la population mondiale (tableau 16, p. 200), équivalait à 15,7 % de la moyenne mondiale en 1997 (tableau 1, p. 137).
- Cela signifie que les « 20 % les plus pauvres » assurent plus de 3 % du PIB mondial, même si les pays qui appartiennent à ce groupe sans pour autant être classés parmi les pays les moins avancés sont aussi pauvres que ces derniers.

3. Le fossé entre les riches et les pauvres

« Aujourd'hui, les inégalités de revenu et de niveau de vie à l'échelle planétaire atteignent des proportions grotesques. Le différentiel de revenu par habitant (PNB) entre les pays représentant le cinquième de la population mondiale le plus riche et le cinquième le plus pauvre est passé de 30 contre 1 en 1960 à 60 contre 1 en 1990 et à 74 contre 1 en 1995 » (p. 104).

- Cette affirmation figurait déjà dans le *Rapport 1992* et a été réfutée par la CNUCED dans le rapport cité précédemment.
- Selon les estimations concernant le PIB réel (converti sur la base de la PPA) qui figurent dans les rapports mondiaux successifs, l'écart de revenu entre le cinquième de la population mondiale le plus riche et le cinquième le plus pau-

vre, dont le classement a été établi en fonction de la moyenne pour chaque pays, était de 12 contre 1 en 1960, 18 contre 1 en 1990 et 16 contre 1 en 1997.

- Tous les experts s'accordent à dire que des estimations qui ne tiennent pas compte des différences de prix ne peuvent pas servir à comparer le niveau de vie ou le développement humain.
- Quoi qu'il en soit, on relève des incohérences dans les chiffres cités dans le *Rapport mondial*. L'écart de revenu 74 à 1 est censé se rapporter à 1997 d'après le chapitre « Vue d'ensemble » du *Rapport* de 1999 (p. 3), et à 1995 si l'on en croit le texte figurant à la page 104 du même rapport; or selon le *Rapport 1998*, l'écart pour 1995 était de 82 à 1.

4. Le développement humain dans les pays les moins avancés

« La marginalisation des pays les moins avancés se poursuit, et s'accélère même sous l'effet de la crise asiatique » (p. 105).

- Le développement humain des pays les moins avancés (PMA) a progressé à des rythmes très différents ces dernières années.
- D'après des estimations des services du FMI publiées en septembre 1999 dans les *Perspectives de l'économie mondiale 1999*, le PIB réel par habitant dans les pays les moins avancés (qui est très faible en valeur absolue) a augmenté plus rapidement que celui des sept principaux pays industrialisés (Groupe des 7). Cela sera encore le cas en 2000, pour la sixième année consécutive. Compte tenu d'un accroissement de la population totale des pays les moins avancés de 2,5 % par an (chiffres de l'Organisation des Nations Unies), on déduit des estimations du FMI que le PIB réel par habitant dans les PMA a augmenté de 3,7 % en 1995 (G7 : 1,6 %); 3,1 % en 1996 (G7 : 2,3 %); 2,5 % en 1997 (G7 : 2,3 %); 2,0 % en 1998 (G7 : 1,7 %); 2,7 % en 1999 (G7 : 2,0 %); et 2,8 % en 2000 (G7 : 1,9 %).
- Les chiffres de l'UNESCO montrent qu'entre 1985 et 1996, le taux brut de scolarisation dans les PMA a augmenté de 48 % dans l'enseignement primaire, de 55 % dans l'enseignement secondaire et de 70 % dans l'enseignement supérieur (Annuaire statistique de l'UNESCO, 1998, p. 2 à 12).

5. Taux de croissance de la production dans les pays les moins avancés

Le PIB moyen par habitant dans les PMA (en dollars de 1987) est revenu de 277 dollars en 1990 à 245 dollars en 1997 (tableau 6, p. 154).

- Ces chiffres ne coïncident pas avec les estimations de la Banque mondiale et les données citées par le FMI dans les *Perspectives de l'économie mondiale*, tendent à montrer que le PIB réel par habitant dans les PMA a augmenté de plus de 10 % entre 1990 et 1997.
- La baisse qui se serait produite dans les années 90 selon le *Rapport mondial 1999* s'explique par le fait que le Bureau chargé du *Rapport* ne s'est pas servi des mêmes points de comparaison. Contrairement à ceux de 1990, les chiffres

se rapportant à 1997 ne tiennent pas compte d'un grand pays en développement (le Soudan). Or, comme le PIB moyen par habitant du Soudan était en 1997 plus de trois fois supérieur au PIB moyen des PMA (Banque mondiale, *World Development Indicators 1999*, tableau 4.1), l'exclusion de ce pays fausse la comparaison.

- Si l'on se fonde sur les données du *Rapport*, le PIB moyen par habitant des 30 pays les moins avancés pour lesquels on dispose d'estimations aussi bien pour 1990 que pour 1997 (voir le tableau 6 du *Rapport 1999*) a progressé au cours de cette période. En moyenne, le PIB de ces pays et du Soudan (pays pour lequel on utilise le PIB par habitant tel qu'estimé dans le *Rapport* et le taux de croissance calculé par la Banque mondiale) serait passé de 270 dollars en 1990 à 297 dollars en 1997 (ce qui est cohérent avec l'augmentation de 10 % citée dans les *Perspectives de l'économie mondiale*).

6. Taux de croissance de la production en Asie du Sud

Le PIB moyen par habitant en Asie du Sud est passé de 463 dollars en 1990 à 432 dollars en 1997 (tableau 6, p. 154).

- Cette comparaison est manifestement erronée, puisque tous les pays d'Asie du Sud pour lesquels le tableau 6 présente des données pour 1990 et 1997 (c'est-à-dire le Bangladesh, l'Inde, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka) ont connu une hausse du PIB par habitant pendant la période considérée. Le seul autre grand pays pour lequel on ne dispose pas de données pour 1997, à savoir l'Iran, a également enregistré une augmentation de son PIB par habitant pendant la même période (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, mai 1999, p. 153). La moyenne de six chiffres positifs ne peut pas être négative.
- Ici aussi, l'erreur s'explique par le fait que contrairement aux données relatives à 1997, la moyenne de 1990 inclut l'Iran. Or, comme le PIB moyen par habitant de ce pays est largement supérieur à celui des autres (surtout si l'on se sert du taux de change de 1987 comme l'a fait le Bureau) son absence fait baisser la moyenne pour 1997 et fausse toute comparaison.

7. Taux de croissance de la production en Asie du Sud (Inde non comprise)

Le PIB moyen par habitant en Asie du Sud (Inde non comprise) est passé de 709 dollars en 1990 à 327 dollars en 1997 (tableau 6, p. 154).

- Sur les 130 et quelques pays pour lesquels le tableau 6 fournit des données comparatives, aucun n'a connu une diminution de moitié de son PIB par habitant entre 1990 et 1997. Il est donc impossible qu'une baisse aussi importante se soit produite dans un groupe de pays où vivent près de 400 millions d'habitants.
- En réalité, comme le montre le tableau 6, le PIB moyen par habitant a évolué comme suit entre 1990 et 1997 dans les pays d'Asie du Sud, Inde non comprise : Bangladesh : +22 % ; Maldives : +14 % ; Népal : +18 % ; Pakistan : +15 % ; Sri Lanka : +26 %.

- L'erreur est encore une fois due au fait que l'on n'a pas utilisé les mêmes points de comparaison : on a tenu compte de l'Iran dans les chiffres se rapportant à 1990 mais pas dans ceux se rapportant à 1997.

8. Les effets de la crise financière asiatique sur les autres pays

« L'Angola et le Koweït pourraient [...] voir [...] leur PIB reculer de 14 à 18 % [en 1998]. [...] la Zambie devrait enregistrer [...] une réduction de 9 % de son PIB [en 1998] » (p. 41).

- Ces estimations, qui figurent dans un rapport publié en juillet 1999, sont reprises dans le tableau 1.3 intitulé « La crise économique frappe aussi les économies et les habitants des autres régions » (p. 42).
- En réalité, les *Perspectives de l'économie mondiale* publiées par le FMI le 20 avril 1999 montrent que le recul prévu ne s'est pas produit.
- Selon le *Rapport mondial 1999*, les PIB de l'Angola et du Venezuela auraient reculé de 18 % et de 6 % respectivement, en 1998; or les estimations publiées par le FMI en avril 1999 ne font apparaître aucune diminution. Toujours d'après le *Rapport 1999*, le PIB du Gabon, du Nigéria, de la Mongolie et du Chili aurait diminué de 13 %, 4 %, 6 % et 3 % respectivement en 1998, tandis que selon le FMI, on aurait constaté dans ces pays une hausse comprise entre 2 et 4 %. On peut aussi opposer les chiffres figurant dans le *Rapport 1999 pour le Koweït et la Zambie* (-14 % et -9 %, respectivement) à ceux donnés par le FMI (-2 % seulement).

9. Augmentation du PIB par habitant dans les années 90

« Sur la période 1990-1997, le PIB réel par habitant a progressé [au niveau mondial] à un rythme moyen supérieur à 1 % par an » (p. 22).

- Le rythme de croissance est largement sous-estimé. Le PIB réel par habitant a progressé au niveau mondial à un rythme de 2,2 % par an entre 1990 et 1997 (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 1999, p. 158 et estimations de la Division de la population de l'ONU).
- La croissance moyenne annuelle du PIB réel par habitant dans les « pays en développement » (selon la définition du FMI), lesquels regroupent 77,5 % de la population mondiale, a atteint 4,3 % entre 1990 et 1997 (FMI, op. cit., p. 158), contre environ 1 % par an en moyenne durant les 170 années précédentes (Angus Maddison, « Economic Progress: the Last half Century in Historical Perspective », Academy of the Social Sciences, Australie, Facts and Fancies of Human Development, Occasional Paper Series 1/2000).

10. Croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne, d'Europe orientale et de la CEI

« Soixante pays ne cessent de s'appauvrir depuis 1980. » (Préface de l'Administrateur du PNUD, Mark Malloch Brown, p. v et vi).

- L'Administrateur semble avoir interprété de manière erronée l'observation figurant dans le *Rapport* selon laquelle « pour 59 pays – essentiellement d'Afrique subsaharienne, d'Europe orientale et de la CEI – le PNB par habitant a baissé » (p. 31).
- Cette observation renvoie à l'évolution nette sur l'ensemble de la période 1980-1996. Il ne s'ensuit pas nécessairement que tous les pays concernés n'ont cessé de s'appauvrir pendant cette période. Au contraire, le PNB par habitant de nombre d'entre eux a augmenté sur des durées de cinq ou sept ans entre 1980 et 1997 (tableau 6) et pour la plupart d'entre eux a progressé entre 1995 et 1998 (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 1999, p. 169 à 179).
- D'après les estimations du FMI, le PIB réel par habitant de 21 des 27 « pays en transition » et de 35 des 44 pays d'Afrique subsaharienne a augmenté entre 1995 et 1998 (p. 176 et 179).

11. Espérance de vie dans les pays touchés par la pandémie de VIH/sida

« On prévoit une perte de 17 années d'espérance de vie dans les neuf pays d'Afrique où le taux de prévalence du VIH est d'au moins 10 % (Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Zambie et Zimbabwe). L'espérance de vie dans ces pays tomberait à 47 ans en 2010 [...] » (p. 42).

- Cela sous-entend que l'espérance de vie moyenne dans ces pays était de 66 ans (49 + 17) avant le début de l'épidémie.
- Selon les estimations de la Division de la population de l'ONU (World Population Prospects: the 1998 Revision), l'espérance de vie moyenne n'a jamais été supérieure à 61 ans dans ces pays et, dans la plupart, les espérances moyennes les plus élevées ont été très inférieures.
- Il ne s'agit pas de nier l'extrême gravité de l'épidémie ni l'importance du recul de l'espérance de vie prévue par l'ONU.

12. Nombre de femmes qui mourront avant l'âge de 40 ans

« Près de 340 millions de femmes ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans » (p. 22).

- Sur les 3 milliards 20 millions de femmes que compte la planète à la mi-2000, la Division de la population de l'ONU estime que 2 milliards 280 millions ont moins de 40 ans (Organisation des Nations Unies, Division de la population, *World Population Prospects: the 1998 Revision*, p. 11).
- Sur ces 2 milliards 280 millions, plus de 2 milliards 20 millions (soit 96,5 %) devraient passer le cap des 40 ans (ces chiffres sont obtenus en faisant la somme des projections concernant le nombre de femmes ayant entre 40 et 44 ans en 2040, 35 et 39 ans en 2035, 30 et 34 ans en 2030, etc.). D'après les estimations de l'ONU, le nombre de femmes qui ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans est donc inférieur à 80 millions. On est bien loin des 340 millions.

- L'erreur dans le *Rapport 1999* est probablement liée à un intitulé trompeur du tableau 4 [Probabilité de décéder avant 40 ans (en % de la population mondiale)], qui a amené les auteurs à appliquer le pourcentage mondial (12,5 %) de personnes qui risquaient de décéder avant 40 ans à l'ensemble de la population féminine.
- En réalité, la probabilité de décéder avant l'âge de 5 ans en pourcentage de la population mondiale, filles et garçons confondus, atteint 8,3 % (OMS, *Rapport sur la santé dans le monde*, p. 90). Le pourcentage cité dans le *Rapport mondial* s'agissant de la probabilité de décéder avant 40 ans, soit 12,5 %, implique donc une probabilité de survie très élevée entre 5 et 40 ans.

13. Nombre de personnes qui ne devraient pas atteindre 60 ans

« Environ 1,5 milliard de personnes ne devraient pas atteindre l'âge de 60 ans » (p. 22).

- Cette hypothèse erronée est liée à un autre intitulé trompeur [tableau 5, Probabilité de décéder avant 60 ans (en % de la population totale)].
- Selon les estimations de la Division de la population de l'ONU, le nombre de personnes qui ne passeront pas le cap des 60 ans se situe aux alentours de 750 millions, et non de 1,5 milliard.

14. Chômage des jeunes dans les pays de l'OCDE

« [...] le chômage touche un jeune sur cinq [dans les pays de l'OCDE] » (p. 32).

- Dans les pays industrialisés, le taux de chômage chez les jeunes (personnes âgées de 20 à 24 ans) atteint 16 % de la population active, soit environ une personne sur six (tableau 26, p. 236).
- Une note précise à juste titre que les chiffres mentionnés dans la colonne concernée du tableau 26 se rapportent au pourcentage de chômeurs dans la population active, mais il aurait fallu indiquer par une note similaire que cela était également le cas du pourcentage de chômage des jeunes.
- Moins d'un jeune sur dix est au chômage dans la catégorie des 15-24 ans.

15. Part de l'agriculture dans le PIB des pays d'Asie du Sud

« Dans de nombreux pays d'Asie du Sud, l'agriculture représente plus de 33 % du PIB [...] » (p. 94).

- Selon le *Rapport mondial* (tableau 12), les seuls pays d'Asie du Sud dans lesquels l'agriculture a représenté plus de 33 % du PIB en 1997 sont le Népal (41 %) et le Bhoutan (38 %). Or, la population de ces deux pays représente moins de 2 % de la population de l'Asie du Sud.
- Au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et en Sri Lanka, l'agriculture a représenté 20 à 25 % du PIB.

16. Taux bruts cumulés de scolarisation : utilisation des données de l'UNESCO

« L'IDH de cette année comprend [deux] nouveautés : [...] des données révisées concernant [...] les taux cumulés d'inscription dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, communiquées par l'UNESCO » (p. 128).

- Le bouleversement du classement des pays selon l'IDH, qui était imputé aux données révisées concernant les taux bruts d'inscription dans le tableau NT1 (p. 164 à 166), est lié au fait que les données communiquées par l'UNESCO pour quelque 50 pays n'ont pas été utilisées dans le *Rapport mondial 1998*.
- À quelques exceptions près (voir ci-après), le Bureau a utilisé dans le *Rapport 1999* les données communiquées par l'UNESCO. Les changements constatés dans le classement sont dus à la décision de ne pas utiliser certaines données et non à l'emploi de données révisées.

17. Plafonnement à 100 % des taux bruts de scolarisation

Le *Rapport mondial 1999* ne tient pas compte du taux brut cumulé de scolarisation communiqué par l'UNESCO dans le cas de l'Australie, de la Belgique, du Royaume-Uni et de la Suède. Pour calculer l'indicateur du développement humain de ces pays, le Bureau du *Rapport* a plafonné le taux à 100 % (tableau 1, p. 134).

- En décidant de plafonner le taux, le Bureau a montré qu'il n'avait pas compris la nature des chiffres. Le « taux brut d'inscription » équivaut au « nombre d'élèves inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement (de tout âge), exprimé en pourcentage du nombre d'individus pour lesquels la scolarisation est obligatoire » (p. 256).
- Dans de nombreux pays ayant un indicateur de développement humain élevé, de nombreuses personnes poursuivent leurs études au-delà de l'âge minimum de scolarisation, et il est illogique d'ajuster certains de ces taux à la baisse. Les quatre pays dont le taux d'inscription a été plafonné sont ceux dans lesquels le nombre de personnes poursuivant leurs études au-delà de l'âge minimum de scolarisation est supérieur au nombre de personnes scolarisables mais non scolarisées.
- Si le Bureau n'avait pas commis cette erreur, ce n'est pas le Canada mais l'Australie qui serait arrivé en tête du classement des pays selon l'IDH en 1999.

18. Taux bruts cumulés d'inscription : indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Afin de calculer l'ISDH et d'établir le classement correspondant, le Bureau a plafonné les taux bruts cumulés de scolarisation féminine communiqués par l'UNESCO pour l'Australie, la Belgique, le Canada, la Finlande, le Royaume-Uni et la Suède et les taux bruts cumulés de scolarisation masculine concernant l'Australie et la Belgique.

- Cette procédure est erronée pour les raisons exposées au point 17 ci-dessus.

- L'indicateur sexospécifique du développement humain est donc gravement faussé. Dans le cas du Royaume-Uni, par exemple, les taux bruts cumulés d'inscription communiqués par l'UNESCO s'établissaient à 109 % pour les femmes et 99 % pour les hommes. Dans le *Rapport mondial 1999*, ils sont ramenés respectivement à 100 % et 99 %.
- Le Royaume-Uni se classe en tête de tous les pays pour ce qui est du rapport des taux de scolarisation femmes-hommes. Or, d'après la méthode retenue pour calculer l'ISDH, ce rapport est plus élevé dans 47 autres pays : Canada, Norvège, États-Unis, Suède, Islande, France, Finlande, Danemark, Nouvelle-Zélande, Italie, Irlande, Espagne, Israël, Brunéi Darussalam, Portugal, Bahamas, Slovénie, Koweït, Bahreïn, Argentine, Uruguay, Qatar, Slovaquie, Émirats arabes unis, Hongrie, Venezuela, Panama, Estonie, Malaisie, Cuba, Bélarus, Lituanie, Bulgarie, Samoa (occidentale), Fédération de Russie, Kazakhstan, Philippines, Ukraine, Kirghizistan, Azerbaïdjan, Moldova, Honduras, Namibie, Mongolie, Nicaragua, Botswana et Lesotho.

19. Signification de l'indicateur sexospécifique du développement humain

« Plus l'ISDH d'un pays est proche de son IDH, moins les inégalités sociologiques entre hommes et femmes y sont importantes. Cependant, dans tous les pays, l'ISDH est inférieur (en valeur) à l'IDH, ce qui signifie que l'on déplore des inégalités entre hommes et femmes dans toutes les sociétés. Pour 43 des 143 pays [...], le classement selon l'ISDH est inférieur au rang obtenu pour l'IDH, ce qui signifie que la formation des capacités des femmes est à la traîne par rapport à celle des hommes » (p. 132).

- Le Bureau a interprété de manière erronée les résultats de l'ISDH. Celui-ci ne montre nullement que les inégalités sont liées à une moins bonne formation des capacités des femmes ou inversement.
- Les commentaires figurant dans les rapports précédents selon lesquels « aucun pays ne traite les femmes aussi bien que les hommes » (*Rapport 1997*, p. 44) et « partout, les femmes sont en retard sur les hommes dans le domaine du développement humain » (*Rapport 1998*, p. 35 et 36) reposent sur la même idée fautive.
- Il est facile de calculer les indicateurs sexospécifiques à partir des données figurant dans le tableau 2 et de montrer que pour des pays tels que la Fédération de Russie, le Bélarus, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, l'indicateur féminin est supérieur à l'indicateur masculin. Cette situation s'explique principalement par le fait que l'écart entre les femmes et les hommes s'agissant de l'espérance de vie moyenne à la naissance est plus important que celui retenu par le Bureau du *Rapport mondial* – cinq ans – pour « tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine » (p. 160).

20. Lien entre la croissance du PIB et le développement humain

« Même s'il y a une corrélation étroite entre les échanges et la croissance, le rapport avec le développement humain n'est pas systématique. [...] entre 1985 et

1997, l'Égypte et le Pakistan ont connu [...] une augmentation du revenu par habitant de plus de 3 %, mais ils ont encore un long chemin à parcourir en matière de développement humain » (p. 85).

- Pour être valable, la comparaison devrait se faire non en valeurs absolues mais entre l'augmentation du revenu et la progression du développement humain.
- En réalité, l'Égypte et le Pakistan n'ont pas connu une augmentation du revenu par habitant de plus de 3 % par an entre 1985 et 1997 : selon les données figurant dans le *Rapport mondial 1999* (tableau 6), la croissance a atteint 1,7 % par an en Égypte et 2,5 % par an au Pakistan.
- Le développement humain (tel que mesuré par l'IDH) a cependant été soutenu dans les deux pays; selon le *Rapport mondial 1999*, l'Égypte est, après l'Indonésie, le pays du groupe ayant un développement humain faible, dont les progrès ont été les plus rapides pendant cette période (p. 130).
- L'analyse figurant dans le *Rapport mondial 1999*, notamment au tableau 4.1, page 85, montre que le Bureau a été induit en erreur par un indicateur dont il fait pourtant grand cas.
- Concrètement, les « liens forts » décelés par le Bureau entre croissance économique et développement humain dans certains pays (Singapour et Région administrative spéciale de Hong Kong) reflètent seulement le rôle majeur joué par la progression rapide du revenu par habitant dans la réduction, en pourcentage, du déficit en matière d'indicateur de développement humain. Le raisonnement est applicable à rebours.
- De même, il n'y a pas lieu de mettre en avant la faiblesse des liens entre croissance économique et développement humain dans le cas de pays dont l'indicateur de développement humain est relativement peu élevé, tels que le Pakistan et l'Égypte. Bien plus que Singapour et la Région administrative spéciale de Hong Kong, ce sont ces pays qui ont rapidement progressé dans les domaines de l'éducation et de l'espérance de vie pendant la période 1985-1997. L'IDH masque plus qu'il ne révèle les progrès relatifs des pays en matière de développement humain.

Appendice II

Observations du Bureau du *Rapport mondial* sur le développement humain en réponse aux observations figurant dans le document de séance établi par M. Castles

Un document non signé rédigé par M. Castles a été distribué aux participants de la trente et unième session de la Commission de statistique qui a eu lieu ce mois-ci à New York. Il présentait un certain nombre de critiques graves relatives à l'usage des méthodes et des données statistiques dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1999* (le document de M. Castles est intitulé « *Le Rapport mondial sur le développement humain 1997* », mais il traite de l'édition 1999). Le *Rapport mondial*, qui est lu par un large public, est établi tous les ans par le Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*, lequel, bien que relevant du Programme des Nations Unies pour le développement, en est indépendant au point de vue rédactionnel. Depuis sa création, il y a dix ans, le *Rapport* s'est imposé partout dans le monde en raison des analyses novatrices et des mesures statistiques du développement humain et de la pauvreté humaine qu'il présente. M. Castles ne partage pas cette opinion assez générale citant les propos de M. David Henderson selon lesquels les rapports mondiaux sur le développement humain comportent des « exagérations, des lacunes et des erreurs ». Il importe d'examiner attentivement les reproches dont le *Rapport* fait ainsi l'objet.

Il convient tout d'abord de faire une constatation générale. Toute organisation qui s'emploie à brosser un tableau international constate inmanquablement que les données disponibles sont lacunaires et parfois contradictoires. Le PNUD n'échappe pas à cette règle et s'efforce, comme les autres organisations, de tirer le meilleur parti possible de données imparfaites. Il prend la juste mesure de l'excellent travail que représentent les publications analogues au *Rapport mondial sur le développement humain*, telles que le *Rapport sur le développement dans le monde* de la Banque mondiale et les différentes publications des organismes des Nations Unies, et prend bonne note de la manière dont les autres organismes font le bilan des données obtenues pendant la période considérée. Les conclusions empiriques du Bureau sont critiquables au même titre que celles des autres organisations, ce qui est inévitable au vu de la situation en matière de données. Le but de l'opération n'est pas toutefois, comme M. Castles semble le supposer, d'aboutir à des conclusions empiriques irrécusables mais de dégager les conclusions qui semblent s'imposer une fois dépouillées toutes les données disponibles.

Il est important de tenir compte de ce principe général lors de l'examen des différentes observations de M. Castles, puisque celui-ci, tout au long de son document, obéit à un parti pris implicite selon lequel l'existence d'analyses divergentes jette le discrédit sur les conclusions présentées dans le *Rapport mondial*. Le Bureau estime que pour alimenter de manière responsable le débat sur les politiques, mieux vaut s'efforcer de dégager le sens des données empiriques disponibles (même si elles sont lacunaires, voire contradictoires) que de ne disposer d'aucun élément d'information empirique. L'objectif est d'éviter que les choix politiques soient entièrement dissociés des constatations empiriques.

Le PNUD reste acquis à l'idée de faire tout son possible pour alimenter le débat en présentant une image aussi cohérente que possible de la situation, des tendances et des interventions prioritaires dans le domaine du développement humain par-

tout dans le monde. Il ne nie pas que les conclusions présentées peuvent parfois être erronées (de fait, le Bureau du *Rapport mondial* est à diverses occasions revenu sur certaines de ses conclusions) et accueille donc avec intérêt tout examen critique du *Rapport*.

Il importe par ailleurs de faire plus pour améliorer la collecte et l'analyse des données relatives au développement humain, notamment dans les pays en développement. Dans beaucoup de pays, les indicateurs sociaux dont on dispose sont moins abondants, moins fiables, moins actuels et moins rapidement traités que les grands indicateurs économiques. Le PNUD espère que la Commission de statistique et les partenaires nationaux et internationaux s'en préoccuperont à titre prioritaire.

Les observations figurant dans les pages qui suivent montrent clairement qu'aucun des points soulevés par M. Castles ne remet en question les idées défendues dans le *Rapport*. En particulier, il ne conteste nullement que la pauvreté des populations et des nations, les inégalités et la nécessité d'accélérer le développement humain demeurent des questions cruciales dont la communauté internationale doit s'occuper. En ce qui concerne les questions d'appréciation économique ou statistique (groupe *a*), le Bureau réaffirme sa position et s'en tient à l'analyse figurant dans le *Rapport mondial 1999*. Prenant acte des problèmes de présentation (groupe *b*) mentionnés par M. Castles, il déplore toute erreur ou coquille (groupes *c* et *d*) qui ont pu se produire et entend prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Pour ce qui est de l'indicateur du développement humain et des autres indices (groupe *e*), M. Castles fait état de problèmes bien connus du Bureau du *Rapport*, qui ne cesse de leur prêter attention.

M. Castles aborde 20 points différents dans le document qu'il a présenté. Ces points peuvent être regroupés approximativement comme suit :

- a) Questions d'appréciation économique ou statistique, et non d'objectivité statistique : 1, 2, 3, 4, 8, 9, 20.
- b) Problèmes de présentation : 5, 6, 7, 14, 15.
- c) Coquilles typographiques figurant dans le *Rapport mondial sur le développement humain* : 11.
- d) Erreurs d'interprétation des statistiques figurant dans le *Rapport* : 10, 12, 13, 19.
- e) Questions relatives à la méthodologie retenue pour établir l'indicateur du développement humain et les autres indices : 16, 17, 18.

Plusieurs des points soulevés portent sur des thèmes similaires. Les points 1, 2 et 3 concernent la manière dont est calculée la répartition du revenu mondial; les points 5, 6 et 7 sont consacrés à la présentation des agrégats des séries chronologiques relatives aux revenus régionaux; les points 12 et 13 traitent de l'erreur technique décelée dans l'estimation du nombre de personnes ne devant pas atteindre 40 ou 60 ans; les points 17 et 18 se rapportent à la manière dont on rend compte du taux brut de scolarisation dans l'indicateur du développement humain. Afin d'éviter les répétitions, le Bureau du *Rapport* a répondu de manière détaillée au premier des points de chaque catégorie et a apporté des précisions lorsque les autres points soulevaient des problèmes nouveaux.

Les conventions suivantes ont été adoptées : les observations de M. Castles sont citées en **caractères gras** et sont immédiatement suivies de la réponse du Bureau.

M. Castles

Le Rapport mondial sur le développement humain 1997

Les opinions divergent au sujet du *Rapport mondial sur le développement humain* publié tous les ans par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Selon Amartya Sen, lauréat du Prix Nobel d'économie en 1998, il s'agit de l'une des principales sources d'information permettant de comprendre le monde économique et social; le nouvel Administrateur du PNUD, M. Mark Malloch Brown y voit quant à lui l'un des joyaux du Programme (*Rapport 1999*, p. v).

David Henderson, ancien responsable de la Direction de l'économie et de la statistique de l'OCDE a récemment dit du *Rapport mondial sur le développement humain 1997* qu'il s'agissait d'un document recelant de nombreuses erreurs, qui offrait une perspective biaisée de l'état du monde (« False perspective: the UNDP View of the World » in *Facts and Fancies of Human Development*, Academy of the Social Sciences, Australia Occasional Paper Series 1/2000, à paraître). Parmi les nombreuses exagérations, lacunes et erreurs relevées dans le *Rapport*, M. Henderson a précisé que les données statistiques n'avaient pas été traitées avec le sérieux et la rigueur nécessaires et a appelé l'attention sur l'étude que j'ai consacrée au *Rapport de 1998* (Ian Castles, « The Mismeasurement of Nations: a review essay on the Human Development Report 1998 », *Population and Development Review* 24 (4), décembre 1998).

Le présent document fait suite à cette étude. J'y cite plusieurs cas qui montrent que les données statistiques publiées dans le *Rapport mondial sur le développement humain 1999* n'ont pas été établies avec la rigueur qui s'imposait, ce qui leur ôte toute crédibilité. Je suis convaincu que les statisticiens ont le devoir de porter ce fait à la connaissance des pouvoirs publics, des organisations internationales, des organisations non gouvernementales, de la presse et des chercheurs.

8. Part des pays riches dans la production mondiale

« À la fin des années 90, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches se partage [...] 86 % du PIB mondial ». (p. 3 et diagramme p. 2)

- La proportion se situe plutôt aux alentours de 60-65 % pour la fin des années 90. En 1996, le secrétariat de la CNUCED, se fondant sur des données fournies par le Bureau chargé du *Rapport mondial sur le développement humain* lui-même, a estimé que les 20 % les plus riches de la population mondiale, classés en fonction du PIB réel par habitant en parités du pouvoir d'achat (PPA), avaient produit 64,4 % du PIB mondial en 1960 et 63,7 % en 1991 (Les pays les moins avancés, *Rapport 1996*, p. xvi).

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

La différence relevée par M. Castles entre les chiffres cités par le secrétariat de la CNUCED et les chiffres présentés par le Bureau s'explique par le fait que la première a choisi d'utiliser le PIB réel par habitant calculé en fonction des parités du pouvoir d'achat (PPA) tandis que le second a opté pour le PIB par habitant calculé à partir des taux de change courants. Affirmer qu'une méthode est meilleure que l'autre est affaire d'appréciation économique et non d'objectivité statistique. De ce fait, nous rejetons l'affirmation de M. Castles selon laquelle les chiffres « exacts » sont ceux qu'on obtient à partir des parités du pouvoir d'achat. M. Richard Jolly (Conseiller spécial de l'Administrateur du PNUD), dans une déclaration prononcée devant la Commission de statistique, le 2 mars 2000, a fort bien résumé les raisons pour lesquelles nous avons préféré la méthode des taux de change courants :

« Comme souvent en statistique, il n'y a pas de réponse unique correcte. Le choix des meilleures données statistiques dépend de la question posée. Lorsqu'il s'agit de comparer les niveaux de vie, il est préférable de recourir à la méthode des parités du pouvoir d'achat pour le PIB par habitant, des estimations reposant sur les parités du pouvoir d'achat sont d'ailleurs utilisées dans l'indicateur du développement humain... Toutefois, pour évaluer le niveau de marginalisation des pays, le PIB exprimé en dollars selon la méthode des taux de change courants convient souvent davantage; cela a été le cas en 1999 lorsque l'un de nos grands thèmes portait sur la marginalisation des pays les plus pauvres et les moins avancés dans les échanges commerciaux mondiaux et sur le rapport de forces dans les négociations. Par exemple, la raison pour laquelle une bonne dizaine de pays ne sont même pas représentés dans les grandes négociations de l'OMC est directement liée au coût de l'entretien d'une mission à Genève, où ont lieu les principaux travaux. Est-il nécessaire de rappeler que dans cette ville, les chambres d'hôtel et les salaires doivent être réglés en francs suisses et non en dollars après calcul des parités du pouvoir d'achat? »

Comme M. Jolly le souligne, le Bureau du *Rapport* n'a jamais nié le bien-fondé du recours au PIB par habitant en parités du pouvoir d'achat lorsqu'il s'agissait de comparer les niveaux de vie.

Aux raisons théoriques qui permettent de pencher en faveur des estimations reposant sur la méthode des taux de change courants s'ajoutent des considérations pratiques importantes. Le rapport de l'Organisation des Nations Unies, intitulé *Trends in International Distribution of Gross World Product, 1993* (Division de statistique, 1993, p. 25 et 26), précise ce qui suit :

« Comparées aux courbes établies à partir d'autres taux de conversion, celles établies à partir des PPA dénotent une moindre inégalité; cela s'explique en partie par le fait que les PPA ne se rapportent qu'à 117 pays sur 178. Étant donné qu'aucun des pays non représentés n'appartient au groupe des pays riches et que plusieurs se classent dans la moitié la plus pauvre de la planète, la répartition de la production exacte mondiale semble moins inégalitaire. »

Les réserves ne portent pas exclusivement sur la couverture des données mais aussi sur la qualité. Dans le document *Quality Improvements in the Calculation of the PPPs: Proposals from Eurostat* présenté à la même session de la Commission de statistique que le *Rapport mondial sur le développement humain*, Eurostat a mis en

évidence des problèmes qualitatifs du système des PPA en l'état actuel et cité des domaines dans lesquels il convenait d'apporter des améliorations : plus grande actualité des données, meilleure comparabilité des produits à l'intérieur d'un même groupe, formation plus poussée afin de répandre l'usage de normes et de pratiques uniformes, et nécessité de définir des mesures de production applicables aux services non marchands (dépenses publiques par exemple).

Il va sans dire que dans le cas de nombreux pays, l'absence de données fiables pose un problème pratique majeur pour le calcul du PIB réel par habitant en PPA. Au moment de l'élaboration du *Rapport mondial 1999*, la Banque mondiale, une des sources principales d'estimations internationales pour les PPA, n'était en mesure de fournir des chiffres que pour 140 des 174 pays sur lesquels porte le *Rapport*. Par ailleurs, les données conjoncturelles sont beaucoup plus difficiles à réunir et sont moins fiables. Les chiffres de la CNUCED cités par M. Castles sont par la force des choses fondés sur des données PPA limitées.

Étant donné les imperfections inhérentes à l'utilisation des PPA et les raisons pratiques et théoriques qui incitent à utiliser les taux de change courants pour calculer le PIB par habitant dans de nombreux domaines visant l'inégalité, il n'est pas surprenant que d'autres grands organismes optent pour cette dernière méthode. La Banque mondiale et l'Organisation des Nations Unies se fondent sur le PIB par habitant calculé à partir des taux de change courants en vue d'allouer des fonds ou de classer les pays. Dans la publication déjà citée, l'Organisation des Nations Unies obtient des résultats très proches de ceux figurant dans *le Rapport mondial sur le développement humain* (p. 38) :

« Le tableau (tableau 7, p. 37) fait clairement apparaître les inégalités de répartition de la production mondiale brute. Au cours des vingt dernières années, la part du quart le plus pauvre de la population était de 1,5 à 2,7 % de la production brute mondiale contre 80 à 87 % pour le quart le plus riche. »

M. Castles

- **Les premiers rapports mondiaux sur le développement humain ont insisté sur le fait que la part du PIB mondial produit par les 20 % les plus riches de la population mondiale était passée de 70 % en 1960 à largement plus de 80 % à la fin des années 80. L'affirmation selon laquelle elle atteindrait maintenant 86 % ne résiste pas à l'examen : son corollaire serait que 80 % de la population produit seulement 14 % du revenu mondial.**
- **En réalité, une proportion légèrement plus restreinte – 75 % de la population mondiale vivant dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur, selon la définition de la Banque mondiale – a produit 63 % des céréales et 81 % des racines et tubercules en 1995, et 44 % de l'énergie commerciale (pour une consommation équivalant à 38 %) en 1997 (Banque mondiale, *World Development Indicators 1995 et 1997*).**
- **Six pays en développement (Chine, Indonésie, Thaïlande, Brésil et Turquie) produisaient à eux seuls plus de 25 % du PIB mondial en 1997, selon les estimations d'Angus Maddison et les données ayant servi à l'établissement des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI et des indicateurs du développement mondial (*World Development Indicators*) de la Banque mondiale. Or aucun de ces pays (sans même parler des autres**

pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine) ne se classent parmi le quintile des pays les plus riches.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Selon les observations reproduites ci-dessus, il est impossible que les 80 % les plus pauvres de la population ne produisent que 14 % du PIB mondial. Or, exprimée en dollars selon la méthode des taux de change courants et non selon les PPA, la part des 80 % les plus pauvres dans la production mondiale est effectivement de 14 %, selon les données les plus récentes de la Banque mondiale.

Revenons pour être plus précis sur les arguments présentés dans les deux derniers paragraphes :

1) Certes une part impressionnante des céréales, des racines, des tubercules et de l'énergie commerciale est produite par 75 % de la population mondiale, mais cela ne se traduit pas par le prix de ces biens. Nous avons en effet évalué le prix de ces biens non pas sur la base des PPA mais sur celle des taux de change courants.

2) En fait, plusieurs pays en développement se classent parmi les 20 % les plus riches si l'on utilise la méthode des taux de change courants. C'est notamment le cas d'Antigua-et-Barbuda, de l'Arabie saoudite, de l'Argentine, du Brésil, du Chili, de Hong Kong (région administrative spéciale de Chine), de la République de Corée, de Saint-Kitts-et-Nevis, des Seychelles, de Taiwan (Chine) et de l'Uruguay.

3) Aux taux de change courants, le PIB en dollars de la Chine, de l'Indonésie, de la Thaïlande, du Brésil et de la Turquie ne représente que 8 % de la production mondiale (tableau 12, *Rapport mondial 1999* – N.B. : la production mondiale ne vise que les 174 pays couverts par le *Rapport* pour lesquels on disposait de données).

M. Castles

9. Part des pays pauvres dans la production mondiale

« À la fin des années 90, le quintile le plus pauvre de la population mondiale contribuait pour à peine 1 % à la production mondiale » (p. 3 et diagramme p. 2).

- **Compte tenu des disparités de prix entre les pays, le cinquième le plus pauvre de la population contribue pour environ 4 % à la production mondiale, contre 3,6 % en 1991, selon les estimations de la CNUCED citées précédemment.**

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Alors que le point 1 mettait en cause le fait que le cinquième le plus riche de la population mondiale contribuait pour 86 % à la production mondiale, le point 2 porte sur la question de savoir si le cinquième le plus pauvre de la population n'y contribue que pour à peine 1 %. Comme pour le point 1, si l'on se sert des taux de change courants, la part du quintile le plus pauvre représente bien 1 %.

M. Castles

- Selon le *Rapport mondial sur le développement humain 1999*, le PIB réel moyen par habitant (PPA) des « pays les moins avancés », soit environ 10 % de la population mondiale (tableau 16, p. 200), équivalait à 15,7 % de la moyenne mondiale en 1997 (tableau 1, p. 137).
- Cela signifie que les « 20 % les plus pauvres » assurent plus de 3 % du PIB mondial, même si les pays qui appartiennent à ce groupe sans pour autant être classés parmi les pays les moins avancés sont aussi pauvres que ces derniers.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement mondial*

Là encore, M. Castles utilise les parités de pouvoir d'achat dans ses calculs tandis que le Bureau se sert des taux de change courants. Avec cette dernière méthode, de nombreux PMA ne figurent pas dans le quintile le plus pauvre alors que quelques pays n'appartenant pas à la catégorie des PMA s'y trouvent quand même. Par exemple, l'Inde, qui n'est pas au nombre des PMA, représente plus du tiers des 20 % les plus pauvres de la population mondiale. Le Nigéria, qui n'en fait pas partie non plus, représente 10 autres pour cent de ces 20 % les plus pauvres. Même calculé selon la méthode des taux de change courants, le PIB par habitant de l'ensemble des PMA ne serait donc pas entièrement pertinent pour ce calcul.

M. Castles**10. Le fossé entre les riches et les pauvres**

« Aujourd'hui, les inégalités de revenu et de niveau de vie à l'échelle planétaire atteignent des proportions grotesques. Le différentiel de revenu par habitant (PNB) entre les pays représentant le cinquième de la population mondiale le plus riche et le cinquième le plus pauvre est passé de 30 contre 1 en 1960 à 60 contre 1 en 1990 et à 74 contre 1 en 1995 » (p. 104).

- Cette affirmation figurait déjà dans le *Rapport 1992* et a été réfutée par la CNUCED dans le rapport cité précédemment.
- Selon les estimations concernant le PIB réel (converti sur la base de la PPA) qui figurent dans les rapports mondiaux successifs, l'écart de revenu entre le cinquième de la population mondiale le plus riche et le cinquième le plus pauvre, dont le classement a été établi en fonction de la moyenne pour chaque pays, était de 12 contre 1 en 1960, 18 contre 1 en 1990 et 16 contre 1 en 1997.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

M. Castles utilise encore une fois le PIB calculé sur la base des PPA et non le PIB en dollars converti sur la base des taux de change courants. La CNUCED n'a pas, bien entendu, « réfuté » les calculs du Bureau, pas plus que la publication de la Division de statistique ne les confirme. Il s'agit de calculs différents servant des objectifs distincts.

M. Castles

- **Tous les experts s'accordent à dire que des estimations qui ne tiennent pas compte des différences de prix ne peuvent pas servir à comparer le niveau de vie ou le développement humain.**

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Le Bureau a convenu qu'il était préférable de mesurer les « niveaux de vie » en fonction du PIB converti sur la base de la PPA et non du PIB calculé sur la base des taux de change courants, comme l'a souligné également M. Jolly devant la Commission de statistique, le 2 mars 2000.

D'après le Bureau, tant les inégalités de revenu que les inégalités de niveau de vie à l'échelle planétaire atteignent des proportions grotesques. On peut par exemple se reporter au *Rapport mondial 1998*, lequel mesurait les disparités de consommation entre pays riches et pays pauvres en se fondant sur les quantités consommées, par exemple des kilos de viande.

M. Castles

- **Quoi qu'il en soit, on relève des incohérences dans les chiffres cités dans le *Rapport mondial*. L'écart de revenu 74 à 1 est censé se rapporter à 1997 d'après le chapitre « Vue d'ensemble » du *Rapport de 1999* (p. 3), et à 1995 si l'on en croit la page 104 du même rapport; or, selon le *Rapport 1998*, l'écart pour 1995 était de 82 à 1.**

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Il s'agit d'une coquille dans le *Rapport mondial 1999*. L'année mentionnée à la page 104 aurait dû être 1997 et non 1995. Le chiffre donné pour 1995 dans le *Rapport 1998* est quant à lui correct.

M. Castles**11) Le développement humain dans les pays les moins avancés**

« **La marginalisation des pays les moins avancés se poursuit, et s'accélère même sous l'effet de la crise asiatique** » (p. 105).

- **Le développement humain des pays les moins avancés (PMA) a progressé à des rythmes très différents ces dernières années.**
- **D'après des estimations des services du FMI publiées en septembre 1999 dans les *Perspectives de l'économie mondiale 1999*, le PIB réel par habitant dans les pays les moins avancés (qui est très faible en valeur absolue) a augmenté plus rapidement que celui des sept principaux pays industrialisés (pays du Groupe des 7). Cela sera encore le cas en 2000, pour la sixième année consécutive. Compte tenu d'un accroissement de la population des pays les moins avancés de 2,5 % par an (chiffres de l'Organisation des Nations Unies), on déduit des estimations du FMI que le PIB réel par habitant dans les PMA a augmenté de 3,7 % en 1995 (G7 : 1,6 %); 3,1 % en 1996 (G7 : 2,3 %); 2,5 % en 1997 (G7 : 2,3 %); 2,0 % en 1998 (G7 : 1,7 %); 2,7 % en 1999 (G7 : 2,0 %); et 2,8 % en 2000 (G7 : 1,9 %).**

- **Les chiffres de l'UNESCO montrent qu'entre 1985 et 1996, le taux brut de scolarisation dans les PMA a augmenté de 48 % dans l'enseignement primaire, de 55 % dans l'enseignement secondaire et de 70 % dans l'enseignement supérieur (*Annuaire statistique de l'UNESCO, 1998, p. 2 à 12*).**

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Le *Rapport mondial sur le développement humain* défend depuis longtemps l'idée que de nombreux pays pauvres sont marginalisés dans l'économie mondiale. Les statistiques ont souvent servi à étayer cette affirmation, comme l'illustre la répartition citée aux points 1, 2 et 3, la diminution du revenu par habitant dans une soixantaine de pays entre 1980 et 1997 (voir le point 10) ou le fait qu'en 1997, le cinquième le plus riche de la population comptait plus de 90 % des utilisateurs de l'Internet (*Rapport 1999*). On peut continuer ainsi pendant longtemps à citer des exemples.

M. Castles fait état d'augmentations récentes du PIB réel par habitant dans les PMA en tant que groupe (ainsi que de la progression des taux de scolarisation), mais cela ne remet pas en question la marginalisation de nombreux pays pauvres. Malheureusement, la publication du FMI (*Perspectives de l'économie mondiale, octobre 1999*) ne présente que les taux de croissance, et pas les PIB par habitant. La publication de l'ONU intitulée *La situation économique et sociale dans le monde 1999* (p. 296 à 300) cite des chiffres analogues à ceux du FMI, qui montrent qu'en 1998 le taux de croissance du PIB réel par habitant a atteint 2,8 % dans les PMA et 2,0 % dans les pays développés. Si l'on applique ces taux au PIB réel par habitant de 1998 (en dollars de 1993) des PMA, soit 258 dollars, et des pays développés, soit 25 649 dollars, on constate qu'il faudrait près de 600 ans aux PMA pour combler l'écart.

Il est intéressant de noter que nous ne sommes pas les seuls à soutenir la thèse de la marginalisation :

« Après un repli économique quasi continu pendant une vingtaine d'années, l'Afrique connaît aujourd'hui un redressement. [...] Toutefois, même si la croissance enregistrée depuis trois ans en Afrique subsaharienne se maintient pendant la prochaine décennie, la région n'en demeurerait pas moins marginalisée [...] car cela suffirait tout juste à regagner le terrain perdu au cours des 20 dernières années. » [Rubens Ricupero, *Secrétaire général de la CNUCED, Rapport sur le commerce et le développement, 1998 (p. 30)*]

La remarque portant sur l'accélération de la marginalisation sous l'effet de la crise asiatique se fondait sur la théorie que la crise entraînerait une contraction des échanges mondiaux, d'où une dégradation des termes de l'échange pour nombre de pays pauvres. Elle était étayée par des exemples statistiques (chap. 1, p. 41), au nombre desquels figuraient des données tirées du *Rapport sur le commerce et le développement 1998* de la CNUCED (p. 59 à 64, ledit rapport est également cité au point 8 de la présente annexe). La CNUCED a souligné les effets que risquait d'avoir la contraction prévue des échanges commerciaux mondiaux sur les cours à l'exportation, les recettes d'exportation et en définitive sur les PIB. Les pays les plus touchés devaient être les exportateurs de produits primaires et ceux ayant des secteurs d'exportation importants par rapport à la taille de leur économie.

En définitive, la crise asiatique a été à bien des égards moins grave qu'on ne le craignait. La publication citée par M. Castles a paru trop tard pour que les résultats puissent être intégrés dans le *Rapport mondial 1999*, la date limite pour les dernières modifications ayant été mars 1999.

Quoi qu'il en soit, M. Castles extrait du contexte statistique dans laquelle elle s'insérait une phrase du *Rapport 1999* qui expose un fait et une cause. Cette phrase provient du chapitre 1, lequel, statistiques à l'appui, analysait plus en détail la crise asiatique. Si le chapitre 1 sous-tend l'observation dénoncée par M. Castles, il n'apportait pas, à juste titre, de conclusions définitives quant à la complexité et aux effets prévisibles de la crise.

M. Castles

12) Taux de croissance de la production dans les moins avancés

Le PIB moyen par habitant dans les PMA (en dollars de 1987) est revenu de 277 dollars en 1990 à 245 dollars en 1997 (tableau 6, p. 154).

- Ces chiffres ne coïncident pas avec les estimations de la Banque mondiale et les données citées par le FMI dans les *Perspectives de l'économie mondiale*, qui tendent à montrer que le PIB réel par habitant dans les PMA a augmenté de plus de 10 % entre 1990 et 1997.
- La baisse qui se serait produite dans les années 90 selon le *Rapport mondial 1999* s'explique par le fait que le Bureau du Rapport mondial ne s'est pas servi des mêmes points de comparaison. Contrairement à ceux de 1990, les chiffres se rapportant à 1997 ne tiennent pas compte d'un grand pays en développement (le Soudan). Or comme le PIB moyen par habitant du Soudan était en 1997 plus de trois fois supérieur au PIB moyen des PMA (Banque mondiale, *World Development Indicators 1999*, tableau 4.1), l'exclusion de ce pays fausse la comparaison.
- Si l'on se fonde sur les données du *Rapport*, le PIB moyen par habitant des 30 pays les moins avancés pour lesquels on dispose d'estimations aussi bien pour 1990 que pour 1997 (voir le tableau 6 du *Rapport 1999*) a progressé au cours de cette période. En moyenne, le PIB de ces pays et du Soudan (pays pour lequel on utilise le PIB par habitant tel qu'estimé dans le *Rapport* et le taux de croissance calculé par la Banque mondiale) serait passé de 270 dollars en 1990 à 297 dollars en 1997 (ce qui est cohérent avec l'augmentation de 10 % citée dans les *Perspectives de l'économie mondiale*).

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

M. Castles se réfère aux agrégats concernant le PIB par habitant des PMA figurant au bas du tableau 6. Ces agrégats n'ont pas été employés dans les analyses figurant dans le corps du texte. De fait, il est préférable de ne pas chercher à déterminer des tendances à partir de ces agrégats, précisément parce que les données disponibles pour 1990 couvrent un plus grand nombre de pays que celles se rapportant à 1997, comme le montre le tableau et comme le fait observer M. Castles.

Même si le tableau fait clairement apparaître que les données d'années différentes correspondent à des groupes de pays différents, il aurait été préférable de le

dire plus clairement en note pour éviter les confusions. Pour calculer les agrégats, le mieux est de se servir d'estimations (ne figurant pas dans le *Rapport*) pour les données manquantes. Pour le *Rapport mondial 2000*, le Bureau collabore avec la Banque mondiale (qui lui fournit les données relatives aux PIB) afin d'obtenir des agrégats dans lesquels des estimations suppléent les données manquantes.

M. Castles

13) Taux de croissance de la production en Asie du Sud

Le PIB moyen par habitant en Asie du Sud est passé de 463 dollars en 1990 à 432 dollars en 1997 (tableau 6, p. 154).

- Cette comparaison est manifestement erronée, puisque tous les pays d'Asie du Sud pour lesquels le tableau 6 présente des données pour 1990 et 1997 (c'est-à-dire le Bangladesh, l'Inde, le Népal, le Pakistan et Sri Lanka) ont connu une hausse du PIB par habitant pendant la période considérée. Le seul grand pays pour lequel on ne dispose pas de données pour 1997, à savoir l'Iran, a également enregistré une augmentation du PIB par habitant pendant la même période (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, mai 1999, p. 153). La moyenne de six chiffres positifs ne peut pas être négative.
- Ici aussi, l'erreur s'explique par le fait que contrairement aux données relatives à 1997, la moyenne de 1990 inclut l'Iran. Or comme le PIB moyen par habitant de ce pays est largement supérieur à celui des autres (surtout si l'on se sert du taux de change de 1987 comme l'a fait le Bureau), son absence fait baisser la moyenne pour 1997 et fausse toute comparaison.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Le problème est le même que celui mentionné au point 5, à ceci près qu'il s'agit de la région de l'Asie du Sud. Les chiffres cités apparaissent uniquement dans les agrégats mais n'ont pas servi à l'analyse présentée dans le *Rapport*.

M. Castles

14) Taux de croissance de la production en Asie du Sud (Inde non comprise)

Le PIB moyen par habitant en Asie du Sud (Inde non comprise) est passé de 709 dollars en 1990 à 327 dollars en 1997 (tableau 6, p. 154).

- Sur les 130 pays et quelques pour lesquels le tableau 6 fournit des données comparatives, aucun n'a connu une diminution de moitié de son PIB par habitant entre 1990 et 1997. Il est donc impossible qu'une baisse aussi importante se soit produite dans un groupe de pays où vivent près de 400 millions d'habitants.
- En réalité, comme le montre le tableau 6, le PIB moyen par habitant a évolué comme suit entre 1990 et 1997 dans les pays d'Asie du Sud, Inde non comprise : Bangladesh : +22 %; Maldives : +14 %; Népal : +18 %; Pakistan : +15 %; Sri Lanka : +26 %.

- L'erreur est encore une fois due au fait que l'on n'a pas utilisé les mêmes points de comparaison : on a tenu compte de l'Iran dans les chiffres se rapportant à 1990 mais pas dans ceux qui se rapportent à 1997.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Le problème est le même que celui mentionné aux points 5 et 6, mais relativement à l'Asie du Sud (Inde non comprise). Là encore, les chiffres cités apparaissent uniquement dans les agrégats mais n'ont pas servi pour les analyses présentées dans le *Rapport*.

M. Castles

8) Les effets de la crise financière asiatique sur les autres pays

« L'Angola et le Koweït pourraient [...] voir [...] leur PIB reculer de 14 à 18 % [en 1998]. [...] la Zambie devrait enregistrer [...] une réduction de 9 % de son PIB [en 1998] » (p. 41).

- Ces estimations, qui figurent dans un rapport publié en juillet 1999, sont reprises dans le tableau 1.3 intitulé « La crise économique frappe aussi les économies et les habitants des autres régions » (p. 42).
- En réalité, les *Perspectives de l'économie mondiale* publiées par le FMI le 20 avril 1999 montrent que le recul prévu ne s'est pas produit.
- Selon le *Rapport mondial 1999*, les PIB de l'Angola et du Venezuela auraient reculé de 18 % et de 6 % respectivement en 1998; or les estimations publiées par le FMI en avril 1999 ne font apparaître aucune diminution. Toujours d'après le *Rapport de 1999*, le PIB du Gabon, du Nigéria, de la Mongolie et du Chili aurait diminué de 13 %, 4 %, 6 % et 3 % respectivement en 1998; tandis que selon le FMI, on aurait constaté dans ces pays une hausse comprise entre 2 et 4 %. On peut aussi opposer les chiffres figurant dans le *Rapport 1999* pour le Koweït et la Zambie (- 14 % et - 9 %, respectivement) à ceux donnés par le FMI (- 2 % seulement).

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Le lancement du *Rapport mondial 1999* date de la mi-juillet mais il a été mis sous presse à la fin du mois de mars. Le Bureau n'a donc pas pu tenir compte des publications parues après le mois de mars, tel le numéro de mai 1999 des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI. Il y a lieu de rappeler qu'au moment de l'établissement du *Rapport 1999*, la crise financière en Asie de l'Est n'était pas encore terminée et le débat battait son plein au sujet d'une possible propagation dans d'autres régions et des conséquences à long terme sur l'économie mondiale. Les organisations étaient nombreuses à calculer (et à réviser fréquemment) les estimations et les projections. Un problème majeur, bien qu'ayant moins retenu l'attention, portait sur les effets éventuels de la crise sur les pays se situant en marge des flux financiers, qui risquaient néanmoins d'en souffrir. Il importait de montrer que les flux financiers internationaux, loin de n'intéresser que les « grands acteurs », étaient l'affaire de tous les pays. Le Bureau a donc mis en évidence les conséquences possibles pour les pays les plus pauvres et a cité des données figurant dans une étude de la CNUCED, publiée quelques mois plus tôt dans le *Rapport sur le commerce et le*

développement 1998. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1999* a clairement précisé qu'il s'agissait de projections.

Les analyses relatives aux conséquences de la crise asiatique ont évolué au fil du temps et des publications, et la publication du FMI citée par M. Castles ne fait pas exception (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale, mai 1999*, p. vii) :

« Les projections présentées dans les *Perspectives de l'économie mondiale* reposent sur un certain nombre d'hypothèses... Il s'agit bien sûr d'hypothèses de travail plutôt que de prévisions, et l'incertitude qui les accompagne augmente la marge d'erreur de toute façon inhérente aux projections. »

M. Castles

9) Augmentation du PIB par habitant dans les années 90

« Sur la période 1990-1997, le PIB réel par habitant a progressé [au niveau mondial] à un rythme moyen supérieur à 1 % par an » (p. 22).

- Le rythme de croissance est largement sous-estimé. Le PIB réel par habitant a progressé au niveau mondial à un rythme de 2,2 % par an entre 1990 et 1997 (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, octobre 1999, p. 158 et estimations de la Division de la population de l'ONU).

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Les principales sources de données relatives au PIB mondial ne concordent pas.

Les chiffres cités par le FMI montrent que la production mondiale (PIB réel) a augmenté en moyenne de 3,3 % par an entre 1991 et 1997 (on ne disposait pas de données annuelles pour 1990). Pendant la même période, l'accroissement moyen de la population a été de 1,3 % par an (estimations de la Division de la population de l'ONU. N.B. : Ces deux ensembles de chiffres ne se rapportent pas nécessairement aux mêmes pays). Il s'ensuit que le taux de croissance annuel moyen du PIB réel par habitant serait de 2,0 %.

Cependant, on obtient des résultats différents si l'on se sert de données provenant d'autres sources.

1) Selon les données figurant sur le CD-ROM de la Banque mondiale consacré aux indicateurs du développement mondial (*World Development Indicators 1999*), la croissance annuelle moyenne du PIB aurait atteint 2,4 % par an entre 1990 et 1997 et l'accroissement annuel de la population 1,5 %, soit une progression moyenne du PIB réel par habitant équivalant à 0,9 % par an.

2) L'étude de l'ONU intitulée *La situation économique et sociale dans le monde 1999* situe la croissance annuelle moyenne de la production mondiale à 2,4 % pour la période 1991-1998 (3 % sur la base des PPA, p. 4). Si l'on tient compte des estimations relatives à l'accroissement de la population pendant la même période, soit 1,4 % (p. 296), le taux de croissance du PIB réel par habitant s'établit à 1,0 % par an (1,6 % sur la base des PPA) (N.B. : Comme le rapport de l'ONU présente des données pour la période 1991-1998, c'est cette dernière qui a été utilisée et non la période 1990-1997).

Puisque les estimations diffèrent selon les sources et que l'expression « au niveau mondial » recouvre des groupes de pays différents, il n'y a rien d'incongru à ce que le Bureau ait estimé à partir de données statistiques imparfaites que le PIB réel par habitant avait progressé au niveau mondial à un « rythme supérieur à 1 % ».

- **La croissance moyenne annuelle du PIB réel par habitant dans les « pays en développement » (selon la définition du FMI), lesquels regroupent 77,5 % de la population mondiale, a atteint 4,3 % entre 1990 et 1997 (FMI, op. cit., p. 158), contre environ 1 % par an en moyenne durant les 170 années précédentes (Angus Maddison, « Economic Progress: the Last half Century in Historical Perspective », Academy of the Social Sciences, Australie, *Facts and Fancies of Human Development, Occasional Paper Series 1/2000*).**

Le Bureau fait état d'une moyenne mondiale. Il y a certes des différences importantes parmi les différentes composantes dont la moyenne rend compte, mais celle-ci reste globalement valable. Par ailleurs, les chiffres relatifs aux pays en développement diffèrent manifestement selon les sources (par exemple dans *La situation économique et sociale dans le monde 1999*, la croissance annuelle moyenne du PIB réel par habitant dans les pays en développement est estimée à 3,8 % pendant la période 1991-1998).

La raison pour laquelle M. Castles cite l'étude de M. Maddison n'est pas claire. Elle n'a pas été communiquée au Bureau.

M. Castles

10) Croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne, d'Europe orientale et de la CEI

« Soixante pays ne cessent de s'appauvrir depuis 1980. » (préface de l'Administrateur du PNUD, Mark Malloch Brown, p. v et vi)

- L'Administrateur semble avoir interprété de manière erronée l'observation figurant dans le *Rapport* selon laquelle « pour 59 pays – essentiellement d'Afrique subsaharienne, d'Europe orientale et de la CEI – le PNB par habitant a baissé » (p. 31).
- Cette observation renvoie à l'évolution nette sur l'ensemble de la période 1980-1996. Il ne s'ensuit pas nécessairement que tous les pays concernés n'ont cessé de s'appauvrir pendant cette période. Au contraire, le PNB par habitant de nombre d'entre eux a augmenté sur des durées de cinq ou sept ans entre 1980 et 1997 (tableau 6) et pour la plupart d'entre eux a progressé entre 1995 et 1998 (FMI, *Perspectives de l'économie mondiale, octobre 1999*, p. 169 à 179).
- D'après les estimations du FMI, le PIB réel par habitant de 21 des 27 « pays en transition » et de 35 des 44 pays d'Afrique subsaharienne a augmenté entre 1995 et 1998 (p. 176 et 179).

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

L'expression « ne cessent de s'appauvrir » n'a certes pas lieu d'être, mais la remarque de M. Malloch Brown ne se limitait pas à cette seule expression et il peut être utile de replacer la phrase dans son contexte :

« Je suis pleinement d'accord avec les auteurs de ce rapport [s'agissant du rôle émancipateur joué par les marchés] lorsqu'ils affirment que ces nouvelles potentialités ne sont pas réparties uniformément. Des pays, des régions, des groupes ethniques et religieux, des catégories et des secteurs d'activité sont en effet victimes de la montée des inégalités. Soixante pays ne cessent de s'appauvrir depuis 1980. »

Si l'emploi de l'expression « ne cessent de » ne se justifie pas, la phrase dans son ensemble exprime une idée importante quoique souvent négligée. Il n'est pas anodin que quelque 60 pays aient vu leur PIB par habitant diminuer en 17 ans, d'autant que ce PIB n'a jamais atteint des niveaux élevés.

Comme M. Castles le fait remarquer, cette affirmation ne figure pas dans l'exposé plus circonstancié dans le corps du rapport (p. 31).

M. Castles

11) **Espérance de vie dans les pays touchés par la pandémie de VIH/sida**

« On prévoit une perte de 17 années d'espérance de vie dans les neuf pays d'Afrique où le taux de prévalence du VIH est d'au moins 10 % (Afrique du Sud, Botswana, Kenya, Malawi, Mozambique, Namibie, Rwanda, Zambie et Zimbabwe). L'espérance de vie dans ces pays tomberait à 47 ans en 2010 [...] » (p. 42).

- Cela sous-entend que l'espérance de vie moyenne dans ces pays était de 66 ans (49 + 17) avant le début de l'épidémie.
- Selon les estimations de la Division de la population de l'ONU (*World Population Prospects: the 1998 Revision*), l'espérance de vie moyenne n'a jamais été supérieure à 61 ans dans ces pays et dans la plupart, les espérances les plus élevées ont été très inférieures.
- Il ne s'agit pas de nier l'extrême gravité de l'épidémie ni l'importance du recul de l'espérance de vie prévue par l'ONU.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Le Bureau a cité à juste titre les observations figurant dans le rapport *World Population Prospects: The 1998 Revision*, Volume I (Division de la population de l'ONU, 1999, p. 4) selon lesquelles l'espérance de vie diminuerait de 17 ans dans ces pays. L'erreur a été de dire que l'espérance de vie ne dépasserait pas 47 ans (et non 49 comme l'écrit M. Castles) d'ici à 2010. En fait, cette prévision se rapporte à la période antérieure, à savoir 1995-2000, et concerne la population de l'ensemble des 29 pays dans lesquels l'espérance de vie devrait diminuer à cause de la pandémie de VIH/sida.

Comme M. Castles le rappelle dans son dernier point, le constat qu'impose l'analyse des données, c'est-à-dire la gravité de la pandémie de VIH/sida, est toujours d'actualité même si l'espérance de vie a été incorrectement fixée à 47 ans.

M. Castles

12) Nombre de femmes qui mourront avant l'âge de 40 ans

« Près de 340 millions de femmes ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans » (p. 22).

- Sur les 3 milliards 20 millions de femmes que compte la planète à la mi-2000, la Division de la population de l'ONU estime que 2 milliards 280 millions ont moins de 40 ans (Organisation des Nations Unies, Division de la population, *World Population Prospects: the 1998 Revision*, p. 11).
- Sur ces 2 milliards 280 millions, plus de 2,2 milliards (soit 96,5 %) devraient passer le cap des 40 ans (ces chiffres sont obtenus en faisant la somme des projections concernant le nombre de femmes ayant entre 40 et 44 ans en 2040, 35 et 39 ans en 2035, 30 et 34 ans en 2030, etc.). D'après les estimations de l'ONU, le nombre de femmes qui ne devraient pas atteindre l'âge de 40 ans est donc inférieur à 80 millions. On est bien loin des 340 millions.
- L'erreur dans le *Rapport 1999* est probablement liée à un intitulé trompeur du tableau 4 [Probabilité de décéder avant 40 ans (en % de la population mondiale)], qui a amené les auteurs à appliquer le pourcentage mondial (12,5 %) de personnes qui risquaient de décéder avant 40 ans à l'ensemble de la population féminine.
- En réalité, la probabilité de décéder avant l'âge de 5 ans en pourcentage de la population mondiale, filles et garçons confondus, atteint 8,3 % (OMS, *Rapport sur la santé dans le monde*, p. 90). Le pourcentage cité dans le *Rapport mondial* s'agissant de la probabilité de décéder avant 40 ans, soit 12,5 %, implique donc une probabilité de survie très élevée entre 5 et 40 ans.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Le chiffre cité dans le *Rapport mondial sur le développement humain* 1999 découle d'une interprétation erronée. Comme M. Castles le fait observer, la variable dont il est question porte un intitulé trompeur et a été à tort appliquée à la population mondiale (en l'occurrence, la population féminine). En réalité, elle concerne la probabilité qu'une personne née aujourd'hui décède avant l'âge de 40 ans, si les tendances actuelles en matière de mortalité par groupes d'âges se maintiennent. Il s'agit d'un indicateur synthétique que l'on ne peut pas appliquer directement à la population pour prévoir le nombre de personnes qui mourront entre 0 et 40 ans.

Si l'on prend les personnes ayant actuellement moins de 40 ans, il est possible d'estimer combien d'entre elles mourront avant l'âge de 40 ans en appliquant aux survivants de chaque cohorte (0 à 4 ans, 5 à 9 ans, 10 à 14 ans, ..., 35 à 39 ans) jusqu'à 40-44 ans les taux de mortalité différenciés par âge projeté, pour les différentes cohortes. En d'autres termes, le nombre de femmes ayant entre 0 et 4 ans à la mi-2000 doit être comparé au nombre de femmes ayant entre 40 et 44 ans en 2040; le nombre de femmes ayant entre 5 et 9 ans doit être comparé au nombre de femmes ayant entre 40 et 44 ans en 2035, et ainsi de suite. On pourrait alors additionner le nombre de femmes appartenant au groupe des 40-44 ans pour les années 2005, 2010,

2015, 2020, 2025, 2030, 2035 et 2040 et comparer le résultat avec le nombre total de femmes ayant entre 0 et 40 ans en 2000.

Telle semble être l'intention de M. Castles. Toutefois, au lieu d'additionner le nombre de femmes passant le cap de la quarantaine selon les différentes cohortes, comme exposé ci-dessus, M. Castles a additionné le nombre de survivantes d'un seul et même groupe (à savoir les personnes ayant entre 0 et 4 ans en 2000) à différentes époques et ramené ce nombre au nombre total de femmes ayant entre 0 et 40 ans en 2000. Cette méthode ne permet pas d'estimer le nombre de femmes qui ne devraient pas passer le cap des 40 ans.

M. Castles

13) Nombre de personnes qui ne devraient pas atteindre 60 ans

« Environ 1,5 milliard de personnes ne devraient pas atteindre l'âge de 60 ans » (p. 22).

- Cette hypothèse erronée est liée à un autre intitulé trompeur [tableau 5, Probabilité de décéder avant 60 ans (en pourcentage de la population totale)].
- Selon les estimations de la Division de la population de l'ONU, le nombre de personnes qui ne passeront pas le cap des 60 ans se situe aux alentours de 750 millions, et non de 1,5 milliard.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Ce point soulevant des problèmes analogues à ceux du point 12, la réponse est identique.

M. Castles

14) Chômage des jeunes dans les pays de l'OCDE

« [...] le chômage touche un jeune sur cinq [dans les pays de l'OCDE] » (p. 32).

- Dans les pays industrialisés, le taux de chômage chez les jeunes (personnes âgées de 20 à 24 ans) atteint 16 % de la population active, soit environ une personne sur six (tableau 26, p. 236).
- Une note précise à juste titre que les chiffres mentionnés dans la colonne concernée du tableau 26 se rapportent au pourcentage de chômeurs dans la population active, mais il aurait fallu indiquer par une note similaire que cela était également le cas du pourcentage de chômage des jeunes.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

M. Castles relève à juste titre une incohérence entre la page 32 et le tableau 26 (bien que l'indicateur en question porte sur les personnes ayant entre 15 et 24 ans et non entre 20 et 24 ans comme l'écrit M. Castles). En fait, le chômage touche un jeune sur cinq dans l'Union européenne et non dans les pays de l'OCDE comme le *Rapport* le laisse entendre par erreur.

M. Castles a également raison de signaler qu'il aurait fallu prévoir une note dans le tableau 26 afin de préciser ce que l'on entendait par « chômage des jeunes ». Toutefois, cette précision est donnée à la section intitulée « Définition de certains termes statistiques ».

M. Castles

15) Part de l'agriculture dans le PIB des pays d'Asie du Sud

« Dans de nombreux pays d'Asie du Sud, l'agriculture représente plus de 33 % du PIB [...] » (p. 94).

- Selon le *Rapport mondial* (tableau 12), les seuls pays d'Asie du Sud dans lesquels l'agriculture a représenté plus de 33 % du PIB en 1997 sont le Népal (41 %) et le Bhoutan (38 %). Or, la population de ces deux pays représente moins de 2 % de la population de l'Asie du Sud.
- Au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et en Sri Lanka, l'agriculture a représenté 20 à 25 % du PIB.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

La remarque figurant à la page 94 ne cadre pas avec les données du tableau 12. Sur les six pays d'Asie du Sud pour lesquels le *Rapport mondial 1999* cite des données, seuls deux avaient un secteur agricole qui représentait plus de 33 % du PIB en 1997, la moyenne s'établissant à 25 %.

L'incohérence relevée par M. Castles ne change cependant rien aux conclusions formulées, à savoir que la contribution du secteur agricole aux recettes fiscales, soit 6 %, est insuffisante.

M. Castles

16) Taux bruts cumulés de scolarisation : utilisation des données de l'UNESCO

« L'IDH de cette année comprend [deux] nouveautés : [...] des données révisées concernant [...] les taux cumulés d'inscription dans l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, communiquées par l'UNESCO » (p. 128).

- Le bouleversement du classement des pays selon l'IDH, qui était imputé aux données révisées concernant les taux bruts d'inscription dans le tableau NT1 (p. 164 à 166), est lié au fait que les données communiquées par l'UNESCO pour quelque 50 pays n'ont pas été utilisées dans le *Rapport mondial 1998*.
- À quelques exceptions près (voir ci-après), le Bureau a utilisé dans le *Rapport 1999* les données communiquées par l'UNESCO. Les changements constatés dans le classement sont dus à la décision de ne pas utiliser certaines données et non à l'emploi de données révisées.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Les variations dans les classements établis par le *Rapport mondial 1999* s'expliquent par l'emploi de données « révisées » pour les quatre composantes de l'indicateur du développement humain : espérance de vie, taux d'alphabétisation des

adultes, taux brut de scolarisation et revenu. Les changements les plus importants sont dus à l'emploi d'une nouvelle méthodologie pour ce qui est du revenu.

Les changements de données et de méthodologie sont décrits de manière circonstanciée aux pages 128 et 159 à 167 du *Rapport mondial*. Les données de l'UNESCO n'ont pas été utilisées en 1998 parce que le Bureau n'avait pas eu le temps d'incorporer certaines révisions apportées par cette organisation. Comme l'a fait observer l'UNESCO devant la Commission de statistique, cette question et d'autres problèmes ont été récemment examinés en détail par l'UNESCO et le Bureau, lequel bénéficie dans ses travaux de la collaboration étroite qui s'est instaurée entre les deux.

M. Castles

17) Plafonnement à 100 % des taux bruts de scolarisation

Le *Rapport mondial 1999* ne tient pas compte du taux brut cumulé de scolarisation communiqué par l'UNESCO dans le cas de l'Australie, de la Belgique, du Royaume-Uni et de la Suède. Pour calculer l'indicateur du développement humain de ces pays, le Bureau a plafonné le taux à 100 % (tableau 1, p. 134).

- **En décidant de plafonner le taux, le Bureau a montré qu'il n'avait pas compris la nature des chiffres. Le « taux brut d'inscription » équivaut au « nombre d'élèves inscrits à un cycle (niveau) d'enseignement (de tout âge), exprimé en pourcentage du nombre d'individus pour lesquels la scolarisation est obligatoire » (p. 256).**
- **Dans de nombreux pays ayant un indicateur de développement humain élevé, de nombreuses personnes poursuivent des études au-delà de l'âge minimum de scolarisation et il est illogique d'ajuster certains de ces taux à la baisse. Les quatre pays dont le taux d'inscription a été plafonné sont ceux dans lesquels le nombre de personnes poursuivant leurs études au-delà de l'âge minimum de scolarisation est supérieur au nombre de personnes scolarisables mais non scolarisées.**
- **Si le Bureau du *Rapport* n'avait pas commis cette erreur, ce n'est pas le Canada mais l'Australie qui serait arrivé en tête du classement des pays selon l'IDH en 1999.**

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Le plafonnement à 100 % des taux bruts de scolarisation découle de la formule utilisée pour calculer l'IDH, laquelle fixe la valeur maximale à 100 %. Il n'a jamais été question de réviser de quelque façon que ce soit les estimations fournies ni de remettre en question la validité des estimations dépassant les 100 %.

La formule de calcul de l'IDH (et de l'ISDH) repose sur des valeurs minimales et maximales, qui permettent de mesurer les niveaux atteints en ce qui concerne les différentes composantes de l'indicateur. Les limites applicables au taux de scolarisation étant fixées à 0 % et 100 %, les valeurs supérieures à 100 % ne sont pas comptabilisées. Le même principe est appliqué à l'espérance de vie, au taux d'alphabétisation et au revenu, les résultats n'étant plus comptabilisés respectivement au-delà de 85 ans, 100 % et 40 000 dollars.

L'ajustement des taux de scolarisation ne signifie pas que le Bureau se soit mépris sur la nature des chiffres ni qu'il doute de la qualité des données fournies par l'UNESCO. Le fait que quelques pays obtiennent des résultats dépassant la valeur maximale est un phénomène récent dont on devra tenir compte dans la méthodologie de l'IDH.

Le Canada a le premier connu un taux de scolarisation supérieur à 100 % (*Rapport mondial 1996*) et a depuis été rejoint par un petit nombre de pays. Selon le *Rapport 1999*, quatre pays auraient un taux de scolarisation supérieur à 100 % pour l'IDH (huit pour l'ISDH, voir point 18).

L'ajustement réalisé ne concerne qu'un tout petit groupe de pays mais le Bureau suit la question. Il devra d'ailleurs bientôt revoir les limites relatives à l'espérance de vie et au revenu.

Le Bureau a pour politique de ne pas procéder à des changements méthodologiques chaque année, préférant les regrouper (comme cela a été le cas dans le *Rapport 1999*). Il envisage donc d'examiner en temps utile toutes les questions de méthodologie relatives aux indicateurs du développement humain, y compris les limites minimales et maximales. L'examen de la composante « savoir » ira bien au-delà du problème posé par les limites minimales et maximales. Le Bureau a récemment invité l'UNESCO à réfléchir à l'élaboration de nouveaux indicateurs en matière d'éducation, qui seront examinés le moment venu.

M. Castles

18) Taux bruts cumulés d'inscription : indicateur sexospécifique du développement humain (ISDH)

Afin de calculer l'ISDH et d'établir le classement correspondant, le Bureau a plafonné les taux bruts cumulés de scolarisation féminine communiqués par l'UNESCO pour l'Australie, la Belgique, le Canada, la Finlande, le Royaume-Uni et la Suède et les taux bruts cumulés de scolarisation masculine concernant l'Australie et la Belgique.

- Cette procédure est erronée pour les raisons exposées au point 17 ci-dessus.
- L'indicateur sexospécifique du développement humain est donc gravement faussé. Dans le cas du Royaume-Uni, par exemple, les taux bruts cumulés d'inscription communiqués par l'UNESCO s'établissaient à 109 % pour les femmes et 99 % pour les hommes. Dans le *Rapport mondial 1999*, ils sont ramenés respectivement à 100 % et 99 %.
- Le Royaume-Uni se classe en tête de tous les pays pour ce qui est du rapport des taux de scolarisation femmes-hommes. Or, d'après la méthode retenue pour calculer l'ISDH, ce rapport est plus élevé dans 47 autres pays : Canada, Norvège, États-Unis, Suède, Islande, France, Finlande, Danemark, Nouvelle-Zélande, Italie, Irlande, Espagne, Israël, Brunéi Darussalam, Portugal, Bahamas, Slovaquie, Koweït, Bahreïn, Argentine, Uruguay, Qatar, Slovaquie, Émirats arabes unis, Hongrie, Venezuela, Panama, Estonie, Malaisie, Cuba, Bélarus, Lituanie, Bulgarie, Samoa (occidentales), Fédération de Russie, Kazakhstan, Philippines, Ukraine, Kirghizis-

tan, Azerbaïdjan, Moldova, Honduras, Namibie, Mongolie, Nicaragua, Botswana et Lesotho.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Ce point est identique au point 17, à ceci près qu'il porte sur l'ISDH et non sur l'IDH. La réponse donnée par le Bureau au point 17 s'applique aussi au point 18. Il y a lieu de noter que si l'on constate une distorsion entre les taux de scolarisation au Royaume-Uni et dans les 47 pays cités ci-dessus, cela ne signifie pas pour autant qu'il y ait distorsion entre ces 47 pays.

M. Castles

19) Signification de l'indicateur sexospécifique du développement humain

« Plus l'ISDH d'un pays est proche de son IDH, moins les inégalités sociologiques entre hommes et femmes y sont importantes. Cependant, dans tous les pays, l'ISDH est inférieur (en valeur) à l'IDH, ce qui signifie que l'on déplore des inégalités entre hommes et femmes dans toutes les sociétés. Pour 43 des 143 pays [...], le classement selon l'ISDH est inférieur au rang obtenu pour l'IDH, ce qui signifie que la formation des capacités des femmes est à la traîne par rapport à celle des hommes » (p. 132).

- Le Bureau a interprété de manière erronée les résultats de l'ISDH. Celui-ci ne montre nullement que les inégalités sont liées à une moins bonne formation des capacités des femmes, ou inversement.
- Les commentaires figurant dans les rapports précédents selon lesquels « aucun pays ne traite les femmes aussi bien que les hommes » (*Rapport 1997*, p. 44) et « partout, les femmes sont en retard sur les hommes dans le domaine du développement humain » (*Rapport 1998*, p. 35 et 36) reposent sur la même idée fautive.

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Comme le nom le laisse entendre, l'indicateur sexospécifique du développement humain reflète les disparités entre les sexes mais ne précise pas qui en est victime.

D'après la remarque en question, lorsqu'il y a inégalité entre les hommes et les femmes, ce sont en général ces dernières qui sont lésées. Bien que cela ne puisse pas être démontré directement avec l'ISDH, dans 32 des 43 pays cités, le fait que les femmes se classent après les hommes pour toutes les composantes de l'ISDH, à l'exception de l'espérance de vie, montre que cette hypothèse générale est correcte.

- Il est facile de calculer les indicateurs sexospécifiques à partir des données figurant dans le tableau 2 et de montrer que pour des pays tels que la Fédération de Russie, le Bélarus, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie, l'indicateur féminin est supérieur à l'indicateur masculin. Cette situation s'explique principalement par le fait que l'écart entre les femmes et les hommes s'agissant de l'espérance de vie moyenne à la naissance est plus important que celui retenu par le Bureau du *Rapport mondial* – cinq ans – pour « tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine » (p. 160).

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Ce point ne remet pas en question les statistiques du Bureau. On peut cependant faire deux remarques quant aux indicateurs sexospécifiques établis par M. Castles à partir des données figurant dans le tableau 2 (p. 140).

- 1) Les indicateurs calculés par M. Castles font apparaître séparément le niveau moyen de développement humain atteint par les hommes et par les femmes, mais ils n'intègrent pas l'aversion de la société envers l'inégalité entre les sexes. Cette aversion est précisément l'un des facteurs qui entrent dans le calcul de l'ISDH afin que celui-ci rende mieux compte des inégalités sociales entre les sexes. Le coefficient de pondération retenu pour mesurer cette aversion est bien évidemment affaire d'appréciation et ne relève pas de l'objectivité statistique.
- 2) Lorsque M. Castles écrit que le Bureau a retenu un écart de cinq ans entre les femmes et les hommes s'agissant de l'espérance de vie moyenne à la naissance pour « tenir compte de l'avantage biologique des femmes dans ce domaine », on peut être amené à penser que l'ISDH plafonne cet écart à cinq ans, ce qui n'est pas le cas. Les valeurs minimales et maximales de l'espérance de vie des hommes et des femmes accusent un écart de cinq ans (la valeur maximale est fixée à 87,5 ans pour les femmes et 82,5 ans pour les hommes et la valeur minimale à 27,5 ans et 22,5 ans respectivement) afin de rendre compte du fait que les femmes ont une espérance de vie généralement supérieure à celle des hommes.

M. Castles

20) Lien entre la croissance du PIB et le développement humain

« Même s'il y a une corrélation étroite entre les échanges et la croissance, le *Rapport avec le développement humain* n'est pas systématique. [...] Entre 1985 et 1997, l'Égypte et le Pakistan ont connu [...] une augmentation du revenu par habitant de plus de 3 %, mais ils ont encore un long chemin à parcourir en matière de développement humain » (p. 85).

- Pour être valable, la comparaison devrait se faire non en valeurs absolues mais entre l'augmentation du revenu et la progression du développement humain.
- En réalité, l'Égypte et le Pakistan n'ont pas connu une augmentation du revenu par habitant de plus de 3 % par an entre 1985 et 1997 : selon les données figurant dans le *Rapport mondial 1999* (tableau 6), la croissance a atteint 1,7 % par an en Égypte et 2,5 % par an au Pakistan.
- Le développement humain (tel que mesuré par l'IDH) a cependant été soutenu dans les deux pays : selon le *Rapport mondial 1999*, l'Égypte est, après l'Indonésie, le pays du groupe ayant un développement humain faible, dont les progrès ont été les plus rapides pendant cette période (p. 130).

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Si l'on compare la croissance économique et le développement humain au cours de la même période, la comparaison doit logiquement se faire entre

l'augmentation du revenu et les progrès du développement humain. Toutefois, lorsque le revenu d'un pays a augmenté sur un intervalle assez long (comme c'est le cas dans l'exemple cité), on est justifié à comparer la valeur absolue du développement humain et la croissance économique. Après une longue période de croissance, on pourrait s'attendre à ce que le développement humain atteigne un niveau élevé en valeur absolue; si tel n'est pas le cas, on peut conclure que les fruits de la croissance n'ont pas suffisamment contribué à améliorer l'existence des populations.

Cela posé, dire d'un pays qu'il a « encore un long chemin à parcourir en matière de développement humain » ne préjuge en rien des progrès rapides qu'il a pu faire; avoir progressé rapidement ne signifie pas avoir atteint un objectif. Parmi les pays ayant un développement humain faible, l'Égypte est, après l'Indonésie, le pays dont les progrès ont été les plus rapides pendant la période 1975-1997 (selon le pourcentage de réduction du déficit en matière d'IDH), mais elle est à la 120^e place du classement mondial, avec un IDH de 0,616. Le Pakistan se situe à peine au-dessus du niveau de développement humain faible, selon le *Rapport mondial 1999*.

M. Castles précise avec raison que les taux de croissance attribués à l'Égypte et au Pakistan pour la période 1985-1997 sont inexacts. Les taux de croissance de ces pays ont été respectivement de 3,6 % et 2,9 % entre 1975 et 1997 (tableau 7, p. 157). Les chiffres cités dans le corps du texte semblent se rapporter à une période différente, plus longue. Cette erreur est regrettable et prête une certaine confusion aux problèmes exposés. L'hypothèse de base semble cependant s'affirmer avec encore plus de force si l'on utilise les chiffres corrects. L'Égypte et le Pakistan ont certes enregistré des taux de croissance de 3,6 % et 2,9 % tout au long d'une période de 22 ans, mais leurs IDH ne sont pourtant respectivement que de 0,616 et 0,508. Au vu de ces chiffres, il n'y a rien d'étonnant à penser que malgré des progrès rapides s'inscrivant sur une longue période, ces deux pays « ont encore un long chemin à parcourir en matière de développement humain ».

M. Castles

- **L'analyse figurant dans le Rapport mondial 1999, notamment au tableau 4.1, page 85, montre que le Bureau a été induit en erreur par un indicateur dont il fait pourtant grand cas.**
- **Concrètement, les « liens forts » décelés par le Bureau entre croissance économique et développement humain dans certains pays (Singapour et Région administrative spéciale de Hong Kong) reflètent seulement le rôle majeur joué par la progression rapide du revenu par habitant dans la réduction, en pourcentage, du déficit en matière d'indicateur de développement humain. Le raisonnement est applicable à rebours.**
- **De même, il n'y a pas lieu de mettre en avant la faiblesse des liens entre croissance économique et développement humain dans le cas de pays dont l'indicateur de développement humain est relativement peu élevé, tels que le Pakistan et l'Égypte. Bien plus que Singapour et la Région administrative spéciale de Hong Kong, ce sont ces pays qui ont rapidement progressé dans les domaines de l'éducation et de l'espérance de vie pendant la période 1985-1997. L'IDH masque plus qu'il ne révèle les progrès relatifs des pays en matière de développement humain.**

Réponse du Bureau du *Rapport mondial sur le développement humain*

Il convient de tenir compte ici de trois éléments. Premièrement, l'IDH repose sur trois composantes, le revenu n'entrant que pour un tiers dans son calcul. Deuxièmement, le revenu est exprimé sur une échelle logarithmique, ce qui signifie que toute hausse est moins importante lorsque la valeur de l'indicateur du développement humain est élevée. Troisièmement, l'analyse dont il est question ne porte pas sur l'évolution de l'IDH mais sur l'évolution de la réduction du déficit de l'IDH.

Il y aura toujours un certain degré de corrélation dans la comparaison entre l'évolution de l'IDH et l'évolution du revenu, mais cela ne signifie pas que les résultats de l'analyse soient nécessairement applicables à rebours. Concrètement, si l'on compare des pays ayant de bonnes performances économiques mais des IDH évoluant de manière divergente, on peut effectivement cerner les effets de la croissance. Les quelques exemples donnés dans le *Rapport* illustrent ce point; si de nombreux pays ont connu un essor économique soutenu, tous n'ont pas réduit fortement leur déficit en matière d'IDH.

Dans le cas de Singapour et de Hong Kong (Région administrative spéciale de Chine), le PIB par habitant (sur la base des PPA) a largement progressé, tout comme les autres composantes de l'IDH. Entre 1985 et 1997, Hong Kong a réduit son déficit de 28 %, 39 % et 7 % pour ce qui est respectivement de l'espérance de vie, du taux d'alphabétisation des adultes et du taux brut de scolarisation. Les progrès correspondants de Singapour ont été respectivement de 35 %, 40 % et 33 % pendant la même période (ce sont les données dont se sert le Bureau pour calculer l'évolution de l'IDH entre 1985 et 1997).

Le Bureau n'a jamais dit que, dans les pays ayant un IDH relativement peu élevé, le lien entre la croissance économique et le développement humain était plus faible. Par ailleurs, les progrès de l'Égypte en matière de développement humain n'ont jamais été comparés au taux de croissance, et ce pays n'a pas été donné comme illustrant l'existence de liens faibles. Les pays pour lesquels on estime qu'il y a des liens faibles sont le Pakistan et l'Ouganda, comme le montre le tableau 4.1, page 85. Ces deux pays ont réduit le déficit en matière d'IDH de 17 % et 5 % respectivement entre 1985 et 1997, contre 45 % pour Hong Kong et 33 % pour Singapour.

En ce qui concerne les composantes autres que le revenu, Hong Kong et Singapour ont respectivement réduit de 28 %, 39 %, 7 %, et 35 %, 40 % et 33 % leur déficit en matière d'IDH dans les domaines de l'espérance de vie, de l'alphabétisation des adultes et du taux brut de scolarisation. Le Pakistan et l'Ouganda ont obtenu les résultats suivants : 23 %, 17 %, 26 % et -8 %, 27 % et 3 % respectivement. L'Ouganda est manifestement à la traîne et Singapour a obtenu de meilleurs résultats que le Pakistan et l'Ouganda. Cependant, la distinction n'est plus aussi tranchée si l'on considère les composantes autres que le revenu dans le cas de Hong Kong et du Pakistan; ce dernier n'apparaît pas aussi clairement comme un pays illustrant l'existence de liens faibles entre croissance économique et développement humain si l'on examine séparément et en détail les différentes composantes.

L'IDH récapitule de manière approximative les progrès réalisés en matière de développement humain puisqu'il permet seulement de suivre l'évolution moyenne des différentes composantes entrant dans son calcul. Le Bureau a toujours affirmé que si l'on voulait analyser les progrès accomplis de manière plus approfondie, il fallait examiner séparément les différents indicateurs du développement humain.
